



Universités & Territoires

n°92

4 avril 2013

Sommaire



2 : Suite de l'éditorial
3/9 : Parties prenantes : Afev, AFIJ, ADELE, AVUF et CPU.
10/17 : Territoires.
18/27 : Universités.
28/32 : Débats et rebonds. **33 :** Brèves.



1° rapport de l'ORSU : Universités et territoires : un état des lieux des pratiques en termes de Responsabilité Sociétale des Universités.
(Suite page 26).

Zoom

8/9 : La Région Île-de-France investit à la Cité internationale universitaire de Paris. **11 :** Aix-en-Provence : l'Université, actrice du développement urbain. **21/22 :** Quelques repères pour comprendre la réforme de la formation des enseignants par Olivier Rey de l'Institut Français de l'Éducation (IFÉ).

Tendance

La Mesure 6 du Projet de Loi relatif à l'Enseignement supérieur et à la Recherche vise à **doubler le nombre d'étudiants en alternance d'ici à 2020**, en mobilisant tous les acteurs : universités, entreprises, collectivités, économie sociale et solidaire.

Éditorial

Qui trop embrasse **mal étireint**

Qu'il s'agisse de l'insertion professionnelle ou de l'accès au logement des jeunes, « qui trop embrasse mal étireint » est un proverbe qui caractérise parfaitement les politiques mises en œuvre à destination des jeunes en général et des étudiants en particulier.



Par Nicolas Delesque
Directeur de la publication

l'emploi ou du logement des jeunes en France et en Europe.

En ces temps d'urgence sociale, les mesures annoncées ou déjà mises en œuvre en matière de politique jeunesse, nous laissent perplexes et nous interrogent sur le sens et l'objectif recherché. Un grand mélange des genres semble au rendez-vous.

Pourtant un large consensus se dégage sur la situation catastrophique de

Les jeunes, les étudiants compris, sont les premières victimes du chômage : leur période d'insertion s'allonge, l'empilement des CDD est désormais la règle. La durée entre l'obtention du diplôme et le premier poste en CDI s'accroît et cela quelque soit le diplôme.

(Suite page 2)

Parties prenantes

“Sans diplôme tu trouveras ~~jama~~ jamais du boulot.”

Vous avez de 16 à 25 ans, peu ou pas de diplôme et vous cherchez un emploi ? Les emplois d'avenir sont pour vous. Renseignez-vous auprès de votre mission locale, de votre agence Pôle emploi ou sur : www.lesemploisdavenir.gouv.fr


emplois d'avenir
POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE



(Suite de l'éditorial)

Concernant le logement, la situation est encore plus ubuesque. Face à la crise du logement, les jeunes représentent une couche de la population très fragile. En effet, avec un faible pouvoir d'achat et un besoin de mobilité à satisfaire, ils représentent la classe d'âge qui paye le loyer le plus cher au mètre carré alors

qu'ils soutiennent fortement le marché locatif par le nombre de transactions qu'ils opèrent.

Faut-il pour autant conclure que la majorité des jeunes sont sous-diplômés et pauvres. Non, me direz-vous et quel est le rapport ?

Alors pourquoi, lorsque l'on évoque l'emploi des jeunes et qu'on cherche à s'attaquer, à raison, au fléau du chômage, on invente des dispositifs exclusivement orientés vers les jeunes pas ou peu diplômés ? Pourquoi lorsque l'on veut agir sur le logement des étudiants, on ne parle que du logement social voir très social ?

Comme si il fallait s'occuper du plus urgent avant de s'occuper du reste... La question n'est pas d'opposer l'urgent à ce qui l'est moins. Des politiques en direction des plus fragiles sont nécessaires et indispensables pour la cohésion de notre société et pour faire vivre une réelle démocratie. Cela s'appelle de la solidarité et constitue un des marqueurs important de nos sociétés européennes.

Les questions qui se trouvent posées sont autres.

Peut-on laisser croire que face à la crise nous sacrifions une génération ? Ou laisser s'installer l'idée chez une partie de notre jeunesse que celui qui étudie réussit moins que celui qui trafique dans certains quartiers ?

Peut-on laisser la jeunesse étudiante se désespérer face au chômage et à la crise du logement au risque que l'absence de perspective gagne l'imaginaire de notre jeunesse et conduit certains d'entre eux à des gestes désespérés ?

Alors, arrêtons de porter un regard misérabiliste sur notre jeunesse. Elle est riche, de sa diversité, de son énergie, de ses compétences, en deux mots de sa jeunesse. La réponse aux questions d'urgence ne doit pas occulter l'essentiel ou servir de prétexte pour ne pas s'attaquer à la racine des problèmes.

Arrêtons de confondre emploi et insertion, logement et hébergement, et ayons le courage, de faire confiance à notre jeunesse en lui laissant toute la place qu'elle mérite. ■




Colloques nationaux de l'Association des Villes Universitaires de France

Prochain colloque
Nantes
13 et 14 juin 2013

[Inscrivez-vous](#)

L'AVUF fêtera ses 20 ans à travers un cycle de trois colloques, à Nantes, Aix-en-Provence et Paris, autour de « *La Ville universitaire de demain* ».
Rendez-vous à Nantes le 13-14 Juin 2013.
Inscrivez-vous sur : www.colloques-avuf.com

Parties prenantes



Page 4

Compte-rendu de la rencontre entre **Geneviève Fioraso**, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR) et une **délégation de représentants des associations de collectivités locales (AVUF, AMGVF et AdCF)**.

[Lire la suite](#)



Page 5

Entretien avec **Stéphane Tiret** Délégué Régional Afev Bretagne/Pays de la Loire. Zoom sur les **visites d'établissements d'enseignement supérieur avec des collégiens à Nantes**.

[Lire la suite](#)



Page 6 et 7

Chronique de Daniel Lamar, Directeur Général de l'AFIJ, sur le diagnostic des besoins des jeunes post bac de la fin des études à leur accès à un emploi stable. Zoom sur **la 4ème édition de la Semaine nationale de l'alternance dans le supérieur**.

[Lire la suite](#)



Page 8

C'est reparti ! Plus rien ne semble pouvoir stopper la dynamique enclenchée par la nouvelle équipe de la **Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP)** : une **nouvelle Maison** est programmée.

[Lire la suite](#)



Page 9

Entretien avec **Isabelle This-Saint-Jean**, Vice-présidente de la Région Île-de-France en charge de l'enseignement supérieur sur la première maison à la **Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP)** financée entièrement par une collectivité locale.

[Lire la suite](#)

Une voie vers le renforcement du rôle des agglomérations universitaires

Geneviève Fioraso, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR) a reçu, mardi 19 mars 2013, une délégation de représentants des associations de collectivités locales (AVUF, AMGVF et AdCF) afin d'échanger sur l'avant projet de loi qu'elle devait présenter en conseil des ministres.

Nous publions le compte-rendu de la rencontre entre Geneviève Fioraso et l'AdCF, l'AMGVF, l'AVUF.

GOUVERNANCE

André Rossinot, maire de la ville de Nancy et président du Grand Nancy s'est félicité de la place nouvelle faite aux collectivités locales dans la stratégie nationale de l'ESR, qu'il s'agisse des régions, des villes et des agglomérations. Il a notamment salué la participation des collectivités territoriales à la gouvernance des universités dont les représentants pourront désormais prendre part à l'élection des présidents. Par ailleurs, M. Rossinot a accueilli très favorablement l'expertise nouvelle évoquée par la Ministre qui offre une diversité de modes de financement des programmations d'immobilier universitaire par delà les seuls montages public-privé (maîtrise d'ouvrage publique, partenariat public-public, etc.). Pour sa part, Isabelle Pellerin, vice-présidente de Rennes Métropole, a estimé que la reconnaissance du rôle des Métropoles dans les projets de lois « enseignement supérieur et recherche » et « décentralisation et réforme de l'action publique » constitue une avancée dans l'objectif de développement des activités scientifiques et d'innovation.

STRUCTURATION AMBITIEUSE

Les associations de collectivités ont aussi voulu partager certaines réserves et pistes d'amélioration avec la Ministre. Gilles Demailly, maire d'Amiens et président d'Amiens Métropole, et Alain

Tanton, président de l'agglomération Bourges Plus, ont déploré que le seul critère démographique n'ait été retenu dans la définition des futures Métropoles, écartant des agglomérations universitaires qui concentrent pourtant des fonctions supérieures propices au développement de dynamiques métropolitaines. Les associations de collectivités revendiquent ainsi la reconnaissance dans la loi des Schémas de développement universitaire élaborés à l'échelle des villes et des agglomérations en articulation avec les Schémas régionaux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Adjoint au maire de la ville de Paris, Didier Guillot a pour sa part tenu à affirmer le rôle des villes et agglomérations dans la conception de véritables écosystèmes favorables au développement de l'ESR, du soutien à l'innovation jusqu'à l'insertion urbaine des sites universitaires. Fort de cet état de fait, l'adjoint au maire de Paris a invité l'État à faire confiance aux collectivités qui le souhaitent de prendre en charge la gestion des locaux universitaires, qu'il s'agisse du logement étudiant ou de l'immobilier destiné à la recherche ou à la formation. Soulignant pour conclure l'enjeu de structuration des réseaux scientifiques inter-académiques, voire interrégionaux, André Rossinot a mis en exergue les pôles métropolitains comme supports propices à l'émergence de politiques coordonnées de soutien à l'ESR et à l'innovation. ■

INFO + www.avuf.fr



Rencontre des associations d'élus avec Geneviève Fioraso.

Infos élus

L'AVUF fêtera ses 20 ans cette année à travers un cycle de colloques autour de « la ville universitaire de demain » :

- 13-14 Juin : **Vivre la ville universitaire de demain, à Nantes ;**
- Sept/oct : **Aménager la ville universitaire de demain, à Aix-en-Provence ;**
- 20- 21 Nov : **Penser (et décider) la ville universitaire de demain, à Paris.**

A Nantes, trois angles d'attaque sont retenus : le passage du secondaire à l'enseignement supérieur (faciliter la vie des primo-arrivants jeunes lycéens ou étudiants étrangers) ; les conditions futures de travail de l'étudiant - et de l'enseignant, le chercheur - dans la ville (focus sur la place du numérique dans et hors espaces universitaires) et le passage de l'enseignement supérieur au monde du travail (rôle des villes et agglos dans l'aide à l'insertion professionnelle) ■

INFO + www.colloques-avuf.com

Le champs des possibles

L'Afev et la Région Pays de la Loire travaillent ensemble dans le cadre du projet régional de « démocratisation de l'enseignement supérieur ». En effet, partant du constat que les jeunes issus des quartiers prioritaires sont les plus éloignés des études supérieures, l'objectif général du projet est de transformer la représentation de la poursuite d'études et du monde universitaire pour les collégiens, lycéens et familles issus des quartiers prioritaires.

Trois questions à...



Stéphane Tiret
Délégué Régional Afev
Bretagne/Pays de la
Loire

Que représente l'Afev sur le territoire de votre délégation ?

La particularité de l'Afev dans ma délégation est d'être structurée autour de deux régions. Dans la Région Pays de la Loire nous mobilisons 450 étudiants bénévoles chaque année sur les 3 Pôles Universitaires de Nantes, Angers et Le Mans. En Bretagne, nous sommes implantés sur Brest et Rennes et encadrons 450 étudiants et 450 enfants.... D'un point de vue général, nous disposons d'un bon soutien de nos partenaires territoriaux. En Bretagne, il existe culturellement une forte capacité à mobiliser des jeunes dans des actions de solidarité. Dans les Pays de la Loire le soutien des partenaires et la qualité des projets est au cœur de la dynamique régionale.

A propos de la qualité des projets, vous animez pour la seconde année un dispositif particulièrement innovant et intéressant autour de la démocratisation de l'enseignement supérieur. Quel bilan tirez-vous ?

En effet, l'Afev anime, en coordination avec ses partenaires (Région, Universités, Établissements Scolaires), un dispositif intitulé « Vers la démocratisation de l'Enseignement Supérieur ». Au départ, la Région Pays de la Loire cherchait à « favoriser la démocratisation de l'enseignement supérieur » dans un contexte où une part importante de jeunes

lycéens du territoire ne poursuit pas ses études (quelles qu'elles soient) dans l'enseignement supérieur. De son côté, l'Afev, par son ancrage auprès du monde étudiant mais également ses liens avec les jeunes issus des quartiers prioritaires constatait que les jeunes dans certains quartiers s'interdisaient le futur dans le supérieur. Ensemble, nous avons donc décidé de travailler à la transformation de la représentation de la poursuite d'études et de l'enseignement supérieur chez les collégiens, lycéens et familles des quartiers prioritaires.

Comment s'organise concrètement le dispositif ?

Le projet porté par l'Afev pendant l'année 2011/2012 a touché environ 660 jeunes collégiens et lycéens lors de plus de 50 ateliers. 60 étudiants bénévoles se sont fortement engagés dans la réussite de cette première année. En 2012-2013, nous sommes déjà à 900 jeunes... Nous ne sommes pas des pro de l'orientation. Notre travail est différent et s'articule autour de parcours de formation et de la vie étudiante. L'échange entre pairs (étudiant-élèves) permet aux jeunes de s'identifier à un parcours et ainsi apporter une nouvelle motivation et s'ouvrir le champ des possibles. Nous mobilisons donc des étudiants bénévoles avec une diversité de parcours (BTS, IUT, filière pro, etc.). Enfin, nous souhaitons à terme, à travers des réunions d'appartements permettre aux familles issues des quartiers prioritaires d'avoir une connaissance plus précise des études supérieures, à travers des rencontres avec des étudiants dans un cadre convivial et facilitant. ■

INFO + www.afev.fr/nantes

Focus

Visites Sup'

Afin de mieux faire comprendre la vie étudiante, le dispositif propose aux collégiens et lycéens participant aux ateliers des visites des établissements d'enseignement supérieurs.



Les collégiens à l'Université de Nantes.

En 2012, pour la première année d'expérimentation, près de 200 collégiens et lycéens ont eu l'occasion de visiter les différentes universités de la région Pays de la Loire : Université du Maine, Université d'Angers et Université de Nantes.

En 2012-2013, ces visites se renouvellent avec quelques innovations. En complément des visites, dans le cadre de la cordée *Ouvrir les Possibles avec l'Université de Nantes*, les élèves de 1ère de la cordée ont été invités à découvrir le monde étudiant sous un angle culturel. Un programme de 5 dates est d'ailleurs proposé aux jeunes : concert, théâtre, cinéma, poésie, conférence, sport...

Les visites de l'université sont en général appréciées par les équipes enseignantes, notamment par leur approche pédagogique et ludique qui permet d'appréhender l'orientation sous un angle différent. Une course d'orientation pour les élèves de 3ème Campus Express : Sur la route de l'université. Elles le sont également du point de vue des élèves : « La visite de l'université a vraiment été une activité enrichissante qui motive pour la continuité des études post-bac », « Je ne savais pas qu'il existait tous ces services pour les étudiants : logement, culture, sport... ». L'Afev a témoigné de son action lors des journées nationales des cordées de la réussite des 18 et 19 janvier dans l'académie de Nantes. ■

INFO + www.ac-nantes.fr

Jeunes post bac : diagnostic des besoins

Par Daniel Lamar, Directeur Général de l'AFIJ

Les équipes de l'AFIJ ont accumulé, depuis 18 ans, une expérience de terrain relative aux actions en faveur de l'emploi des jeunes. Elles ont acquis une expérience et une expertise qui est renforcée par des réseaux d'information et de partenariats nationaux et locaux. Ce qui conduit l'association à formuler une douzaine de conclusions.

Pour des raisons structurelles et conjoncturelles, l'AFIJ estime, compte tenu de son expérience, qu'environ un jeune sur deux issu de l'enseignement supérieur a besoin d'un suivi ou d'un accompagnement pour entrer dans la vie active stable. En dépit de la détermination d'une typologie des profils de jeunes rencontrant des difficultés (jeunes en décrochage universitaire, diplômés généralistes, diplômés exposés aux discriminations, jeunes en échec aux concours administratifs, etc.), il n'est pas raisonnable de limiter les services d'accompagnement à des publics ciblés.

Les informations relatives aux emplois réels auxquels accèdent les jeunes après le bac ou un diplômé sont encore très incomplètes (des volets entiers ne sont pas connus). Ces données appa-

raissent également très changeantes au fur et à mesure des événements économiques. Les éléments d'information destinés à éclairer les processus d'orientation sont globalement très pauvres et parcellaires.

MISE EN RELATION IMPÉRATIVE

La mise en relation entre les jeunes et des professionnels bénévoles, en amont du recrutement, reste un impératif pour assurer l'égalité des chances. Cette mise en relation nécessite une médiation. Le contact direct entre jeunes et professionnels doit être précédé d'une préparation par une personne connaissant les caractéristiques des deux parties ou par un système de matching efficace et performant.

Des outils collectifs pour préparer les jeunes à leur recherche d'emploi existent et peuvent être mobilisés en respectant la mixité des publics. Il ne suffit pas que des informations aient été données une fois aux jeunes : la répétition des démarches à suivre tout au long du parcours apparaît comme une nécessité du début des études jusqu'à la recherche active d'emploi.

L'animation de séances collectives (formation, échanges ou animation) comme l'accompagnement individuel nécessite un personnel qualifié et un contact en face à face, avec une fréquence adaptée au besoin de chaque jeune (de un à une douzaine de rendez-vous).



D'une manière générale, l'AFIJ a constaté, au travers des actions de natures diverses qu'elle a mené, que les jeunes primo demandeurs d'emploi doivent bénéficier d'une prise en charge rapide, dès la fin de leurs études et le début de leur recherche d'emploi, et qu'il convient surtout de ne pas attendre une période longue, sans activité et/ou parsemée de petits boulots en inadéquation avec la formation suivie (demandeurs d'emploi de longue durée).

(Suite page 6)

En chiffres

Quelques chiffres sur les activités de l'AFIJ menées en 2012.

- 1 700 000 visiteurs ont bénéficié des services en ligne de l'AFIJ.
- 56 500 jeunes ont bénéficié des services de proximité.
- 950 événements emploi
- La fréquentation du site www.afij.org connaît un fort développement (+40%)
- 6 100 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel.
- Plus de 30 000 contacts avec les recruteurs. ■

INFO + <http://afij-actualites.org>

(Suite de la page 7)

Les outils virtuels sont des éléments indispensables dans une recherche d'emploi (l'AFIJ a d'ailleurs développé des sites Internet, des lettres électroniques, des chats, un blog et un réseau social) mais ils ne constituent qu'un moyen parmi d'autres. La tentation de se limiter au virtuel répond aujourd'hui à des arguments économiques mais elle n'apporte pas la solution nécessaire. Le recours à des professionnels de l'emploi est indispensable.

POUR SUIVRE

Un travail important reste à poursuivre avec les employeurs et les recruteurs pour assurer la fluidité et la diversification des recrutements tenant compte du contexte de l'évolution rapide d'une

part des formations de l'enseignement supérieur et, d'autre part, des métiers émergents. Un travail de médiation entre recruteurs et jeunes peu expérimentés est encore plus nécessaire en période de crise économique, à un moment où les recruteurs sont tentés d'exclure de leurs embauches les jeunes au motif qu'ils privilégient la rentabilité immédiate.

La réussite de l'intégration des jeunes dans l'entreprise nécessite un soin particulier de la part des jeunes comme des entreprises pour éviter les ruptures et parvenir au maintien dans l'emploi. Elle peut nécessiter la médiation d'une structure indépendante pour éviter les fins de contrat.

Le partenariat avec les acteurs de l'orientation, de la formation, de l'emploi et de la création d'activités est une condition

indispensable à la bonne articulation des efforts. La question actuelle ne se pose pas au niveau de ces collaborations entre tous les partenaires, sauf exception, mais essentiellement du manque de moyens pour répondre aux besoins.

La vision d'un marché de l'emploi fonctionnant comme un marché libre (sans aucune médiation) où l'adéquation entre une production abondante d'offres d'emploi explicites et des chercheurs d'emploi actifs et évolutifs va se faire naturellement dans le meilleur des mondes nous semble une illusion en période de crise de l'emploi, comme en période de plein emploi. Le manque de moyens financiers publics à engager peut attirer à tort des décideurs vers cette solution illusoire. ■

INFO + <http://afij-actualites.org>

Zoom

Semaine Alt Sup

L'AFIJ a organisé, avec le soutien de la Délégation générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social) la 4ème édition de la Semaine nationale de l'alternance dans le supérieur. Forums, rencontres avec des entreprises, ateliers de formation... Plus de 200 événements autour de l'alternance ont été organisés dans toute la France. Un numéro spécial de Potentiel, la lettre des recruteurs de jeunes diplômés à l'alternance dans l'enseignement supérieur a été publié pour l'occasion. Extraits de l'Editorial.

Près de 30% de jeunes en contrat d'apprentissage ont préparé un diplôme du supérieur et 65% de jeunes ayant entamé un contrat de professionnalisation ont déjà un bac ou un diplôme du supérieur. Des branches entières, compte tenu de leurs métiers, recrutent en alternance essentiellement des jeunes post bac pour les amener à des diplômes ou qualifications du supérieur (...)

La poursuite du développement de l'alternance dans le supérieur dépendra des demandes des branches professionnelles

et des mesures publiques. La part des diplômes obtenus en alternance reste faible par rapport à l'ensemble des diplômes délivrés et ne remet pas en cause le système de formation initiale.

Ces contrats apparaissent comme l'une des solutions pour des jeunes en décrochage universitaire (c'est-à-dire en échec en premier cycle) ou titulaires de diplômes généralistes (licence ou Master) pour rebondir et entrer dans la vie active.

L'enquête sur l'alternance, que vient de mener l'AFIJ auprès de jeunes inscrits à l'association, confirme néanmoins que 46% des jeunes ne pensent pas à la voie de l'alternance, qu'une seconde part (30%) échoue dans l'accès à un contrat recherché et que 24% ont eu recours à un moment de leur cursus à un contrat d'alternance.

Le public jeune a une image parfois faussée de l'alternance et pas forcément la volonté de suivre une formation sous cette forme. Il reste à convaincre. Les métiers qui recrutent sont souvent peu connus par les lycéens et les étudiants ; ils sont parfois peu attractifs. Une communication sur les opportunités de contrat d'alternance dans le supérieur est nécessaire à mener auprès des jeunes. Certaines catégories de jeunes ont un taux d'accès à l'alternance inférieure à la moyenne. C'est par exemple le cas des jeunes résidant dans les quartiers populaires.

Ainsi, pour répondre aux besoins des recruteurs, et informer les jeunes, afin de favoriser le développement de l'alternance dans le supérieur, l'AFIJ organise, pour la quatrième année consécutive, une Semaine nationale de l'alternance dans le supérieur : Alt Sup, mêlant tout à la fois réunions de sensibilisation, présentations de branches professionnelles ou d'entreprises et forum de recrutement en contrat d'alternance pour la saison 2013-2014. ■

INFO + www.afij.org/altsup2013



La Région Île-de-France investit à la Cité internationale universitaire de Paris

Par Nicolas Delesque

C'est reparti ! Plus rien ne semble pouvoir stopper la dynamique enclenchée par la nouvelle équipe de la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP). Après plusieurs années de discussion entre les collectivités, l'État et la cité, les feux sont au vert pour densifier ce haut lieu de l'accueil des étudiants internationaux en mobilité et reprendre, sur ce site historique, le fil des constructions de bâtiments rompu depuis plus de 40 ans.

Le dernier bâtiment construit remonte à 1969, les travaux du prochain doivent débuter cette année pour ouvrir en septembre 2015. Jusqu'ici tous les bâtiments avaient été créés par des pays, des écoles ou des fondations philanthropiques, ce dernier sera aussi une nouveauté dans ce domaine car il s'agira, signe des temps, du premier pavillon financé entièrement par une collectivité territoriale : la région Île-de-France.

Et ce n'est que le premier ! En effet d'autres bâtiments sont programmés pour les années à venir pour faire face à la hausse importante de la mobilité étudiante dans le monde et dont la France a aussi bénéficié. Lors de ces 15 dernières années, le nombre d'étudiants internationaux en France a augmenté de 87%, pour atteindre aujourd'hui près de 300 000 étudiants.

Phénomène mondial en augmentation constante, l'accueil de cette population dans nos universités et sur nos territoires devient un réel enjeu de développement économique, le savoir étant devenu la matière première de la croissance de notre continent.

Pour faire face à cette arrivée massive de jeunes talents dans nos établissements et particulièrement sur la région Île-de-France (30% des effectifs de la France), et face à la pénurie de foncier sur Paris et les communes limitrophes, la densification de la CIUP était nécessaire. Le ministère de l'enseignement supérieur

vient d'ailleurs d'annoncer le financement dans le cadre du Plan Campus de Paris, de l'aménagement du terrain pour la programmation de 1500 nouvelles places dans les années à venir.

La région d'Île-de-France vient donc de donner le top départ, le choix de l'équipe d'architecte est effectif, et défi supplémentaire, le cahier des charges étant très strict sur cet aspect : la bâtiment sera ZEN, Zéro ENERGIE.

Nouveau bâtiment, nouveau financeur, nouvelle conception, la CIUP et la Région ont décidé de frapper un grand coup pour participer de l'attractivité de l'Universitaire Française malmenée ces dernières années. Cette opération devrait donner envie à d'autres collectivités de se lancer dans l'accueil de ceux qui feront tourner le monde de demain. ■

Le mot de l'archi

Une maison « mosaïque », lumineuse et insolite présentée par Olivier Calvarese (dir projet) Agence Nicolas Michelin et Associés (A/NM/A)

« La Maison Île-de-France est singulière. Sa forme globale est plutôt triangulaire, dense et homogène. Très ramassée en Est-Ouest, avec une avancée la plus fine possible au Nord, sur la grande prairie de la Cité U, elle s'ouvre légèrement côté périphérique pour former une large paroi qui capte l'énergie solaire.(...)»

Les façades sur le parc, en panneaux isolants très performants, sont composées à partir des grandes fenêtres de chacune des chambres étudiantes. C'est un effet de mosaïques en facette, changeantes sous la lumière qui est recherché. Les faces ciselées jouent avec le feuillage des arbres et la douceur du relief. La façade donnant sur le périphérique est très différente. Composée essentiellement de capteurs photovoltaïques et de tubes solaires thermiques, elle laisse entrevoir en son centre une structure en étoile (maintien de ces tubes) et, à l'arrière, le réservoir de stockage de l'énergie. Cette mise en scène insolite marque de manière particulière la Maison sur le périphérique, tout en laissant deviner son dispositif énergétique.» ■



Projet de nouvelle Maison à la Cité internationale.



Isabelle This-Saint-Jean, Vice-présidente de la Région Île-de-France en charge de l'enseignement supérieur.

Ce projet renoue avec l'histoire de la CIUP, première maison construite depuis 1959, tout en innovant : première maison financée entièrement par une collectivité locale. Comment est né ce projet?

L'idée est venue du souhait de la région de renforcer sa politique d'accueil d'étudiants et de chercheurs étrangers, de contribuer au rayonnement international de l'Île-de-France et à son ouverture, de favoriser un projet nouveau à la CIUP qui n'en avait pas connu depuis 1959 et de construire un bâtiment exemplaire sur le plan environnemental.

Cette Maison s'inscrit dans la volonté de la CIUP de devenir le premier éco-campus de la capitale. L'aspect environnemental a été important dans le choix du projet?

Le projet de construction de la Maison de l'Île-de-France à la Cité Internationale Universitaire de Paris se donne pour but de mettre en œuvre toutes les dimensions de la politique régionale environnementale. En affichant l'ambition

du niveau Énergie Positive au-delà des usages réglementaires, le projet se veut exemplaire au plan de la maîtrise des économies d'énergie, en anticipant sur la réglementation thermique 2020. Mais la démarche environnementale engagée dès la programmation aux côtés de la Cité Internationale Universitaire de Paris et avec l'assistance de TRIBU (BET Haute Qualité Environnementale) s'est élargie à d'autres enjeux : énergie grise, qualité de l'air intérieur, autonomie en éclairage naturel, matériaux bio-sourcés, chantier à faible nuisance, sensibilisation des futurs occupants au développement durable...

Comment va fonctionner cette future maison, sera-t-elle réservée aux étudiants en mobilité boursiers de la Région ?

Actuellement la Région accueille 115 boursiers dans le cadre d'une action intitulée Bourses Masters. Si jamais l'option de les loger dans cette maison était retenue, 27 personnes viendraient de toute manière d'autres horizons. La convention entre la région et la CIUP prévoit que la logique du « brassage » en vigueur dans les autres maisons s'appliquera de nombreuses nationalités y seront donc représentées.

Vous avez réaffirmé, à l'occasion de l'annonce du lauréat, la priorité donnée

par la région à la vie étudiante : d'autres projets innovants en perspective?

Nous avons fait des conditions de vie et d'études notre grande priorité pour nos investissements dans le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, nous les poursuivrons dans l'avenir avec la construction de bibliothèques, Learning center, maison des étudiants, maisons de santé, etc. ■

En résumé

Descriptif technique de la première Maison à énergie positive.

En façade Sud, une véritable centrale énergétique solaire (photovoltaïque et thermique), associée à un stockage de chaleur sous forme d'une cuve de 350 m³, assureront 80 % des besoins thermiques. Ce dispositif, visible depuis le périphérique, constitue la signature de la maison.

L'ensemble des façades sur parc, en panneaux aluminium, offriront un effet mosaïque, lumineux et insolite.

Elle proposera 142 chambres réparties sur 7 niveaux, ainsi qu'un programme de lieux de vie étudiante (salons, cafétéria, salle polyvalente...), ouverts largement sur le parc.

La Maison de l'Île-de-France est une opération inscrite au Contrat de projet 2007-2013 pour un montant de 21,6 M, financé en totalité par la Région. ■



Page 10

Chronique et cartographie de Bruno Martin.

Comment à Aix-en-Provence, l'université est actrice du développement urbain.

[Lire la suite](#)



Page 11

Entretien avec Philippe Nicolet. Le fondateur du Groupe Réside Études est le nouveau président de l'Association interprofessionnelle des Résidences étudiantes et de services (AIRES).

Chronique de Vincent Dupy sur ce secteur du logement étudiant.

[Lire la suite](#)



Page 13-14

Entretien avec Antoine Grassin Directeur général de Campus France. Cet établissement est l'Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale.

[Lire la suite](#)



Page 15-16

Entretien avec Antoine Godbert, Directeur de l'A2e2F : Erasmus pour tous sera un programme ambitieux.

[Lire la suite](#)



Page 17

Présentation d'Erasmus in schools par Florian Chapey, ancien président ESN France.

[Lire la suite](#)

Aix-en-Provence : l'Université, actrice du développement urbain

Par Bruno Martin, Géographe & Consultant indépendant*

Aix-Marseille Université fait partie de ces nouvelles entités qui ont vu le jour après la loi sur l'autonomie des universités. Elle succède à un PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) dit «pré-fusionnel» qui a préfiguré la réunion et l'alliance stratégique des universités locales. Depuis le 1er janvier 2012, l'Université d'Aix-Marseille est une université de plein exercice, locale et pluri-disciplinaire, «se substituant à l'université de Provence, de la Méditerranée et Paul-Cézanne».

La diffusion des sites universitaires sur les territoires d'Aix et Marseille - Tout au long du 20ème siècle, les universités se sont développées sur le territoire français, voyant leurs effectifs croître, notamment sur les 20 dernières années. Dans les années 1950, l'arrivée de nouvelles disciplines et l'accroissement démographique de la population étudiante à Aix et Marseille donne lieu à la construction de nouveaux locaux. Ces nouveaux campus sont disséminés sur l'agglomération et de nouveau «émiétés» après mai 1968. Trois universités ont successivement été créées entre 1953 et 2004, avant de finalement fusionner officiellement au début de l'année 2012.

Aujourd'hui, l'Université accueille près de 71000 étudiants répartis sur 5 campus «administratifs» (Aix-en-Provence, Marseille-Etoile, Marseille-Centre, Marseille Timone, Marseille Luminy). On dénombre plusieurs sites ou «enclaves universitaires» constituant le campus du territoire aixois : sites du Quartier des Facultés (lettres, droit, économie), Montperrin (droit, sciences), Centre ville (management public, science politique), Puyricard (IAE), Arbois (sciences), IUFM. Le «Quartier des facultés» a d'ailleurs fait l'objet d'un travail d'ancrage urbain très fort dans le cadre du Plan Campus de 2007, dont Aix-Marseille Université est un des sites lauréats. Les comités techniques du Plan Campus

ont souhaité associer l'ensemble des services techniques des collectivités territoriales aux réflexions. Un travail conséquent a été réalisé pour réintégrer au mieux le Quartier des facultés. En 2011, Christophe Bienvenu, chef de projet Campus Aix, fait part de la volonté des acteurs à «atténuer les fractures urbaines physiques, créer des réseaux de places pour favoriser les déplacements dans et à travers le campus, et susciter les rencontres et la vie urbaine». Une démarche volontariste qui souhaite ouvrir le campus sur son territoire et ses acteurs socio-économiques, notamment en intégrant «des services et équipements qui ne se limitent pas aux seuls usages académiques». L'Université indique que les travaux seront totalement achevés en 2017.

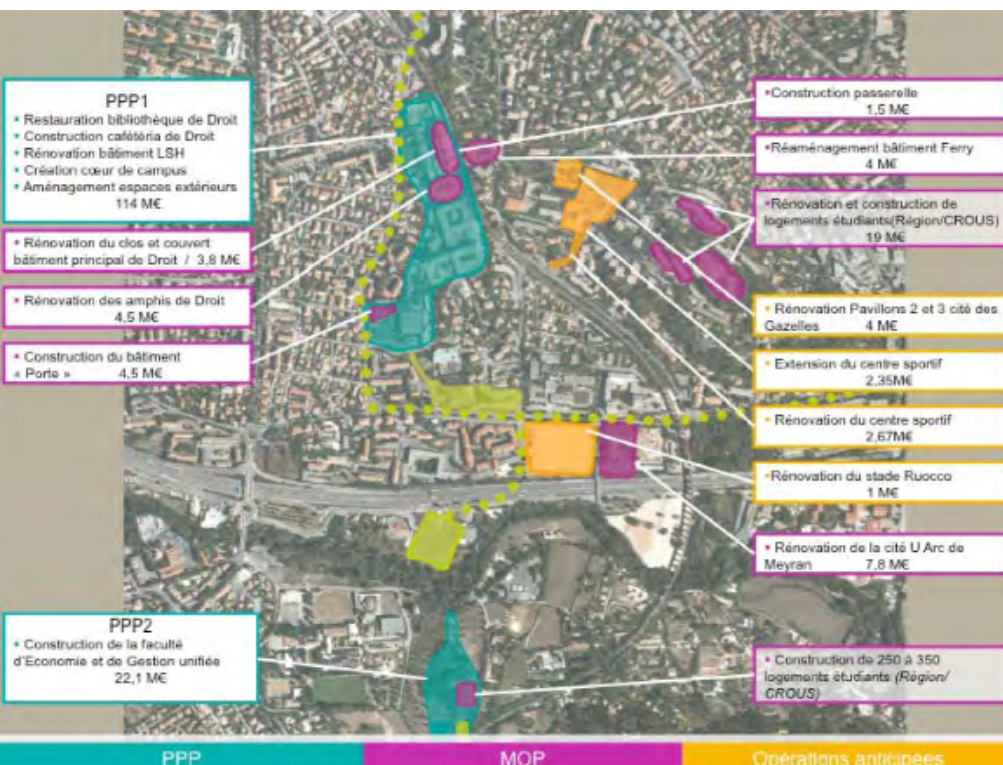
Le Campus Aix-Quartier se trouve au milieu d'une zone pavillonnaire dense, entrecoupée d'une voie ferrée. Le challenge est donc ici de réintégrer la ville dans la ville. Au Nord du campus, le souhait est de créer un nouveau lien avec le centre-ville ancien. La perméabilité du campus va aussi être révisée en direction des bords de la rivière et de la campagne aixoise, au Sud du Campus. À terme, il est aussi question que les grandes disciplines du site soient regroupées au sein de bâtiments dédiés de façon sectorielle (sciences économiques, droit et humanités). Les autres opérations programmées concernent la restructuration et la rénovation du site Schuman (faculté de Droit), la rénovation des équipements sportifs (dont le stade Ruocco) et de la cité universitaire des Gazelles. De nouvelles constructions verront le jour avec un bâtiment dédié à la vie étudiante, 1000 logements étudiants (avec une rénovation de 750 logements en parallèle). ■

INFO +.

www.univ-amu.fr/operation-campus
www.pres-aix-marseille.fr

Crédits image : Opération Campus Aix-Marseille, Dossier de presse, juillet 2011

* <http://about.me/bruno.martin>



Les résidences gérées pour étudiants

Philippe Nicolet fondateur du Groupe RÉSIDE ÉTUDES est le nouveau président de l'Association interprofessionnelle des Résidences étudiantes et de services (AIRES). Dans cet entretien, il donne son point de vue sur deux sujets d'actualités : l'encadrement des loyers et la suppression de la caution.



Pouvez-vous présenter l'AIRES ?

L'AIRES est une association de loi 101 née en 1994. Elle regroupe les principaux acteurs de la profession. L'originalité de notre secteur repose sur des offres d'habitat social et/ou d'un habitat privé. Nous représentons, après le secteur diffus et les CROUS, le troisième parc locatif pour les étudiants. En plus de 30 ans, notre secteur a construit plus de 120 000 logements et près de 1 000 Résidences.

Le loyer dans le budget étudiant occupe une place très importante. A votre avis, comment peut-on réguler la hausse des loyers ?

Pour les exploitants de Résidences étudiantes, la seule façon de procéder, pour influencer sur une réelle baisse des loyers consiste... à augmenter le nombre de constructions. En effet, une observation attentive des prix des loyers en Résidences étudiantes privées montre qu'ils sont sujets à l'autorégulation. A Nantes, par exemple, le manque de logements étudiants s'était fait cruellement entendre dans les années 90. Aujourd'hui, le nombre de Résidences étudiantes est supérieur à la moyenne et a, de facto, régulé le prix des loyers. D'autres villes comme Grenoble, Marseille, Rennes, Toulon,

Avignon, Nîmes... suivent actuellement la même tendance pour le plus grand bonheur des étudiants. Enfin, il est indispensable de maintenir et de renforcer les aides comme l'ALS qui reconnaissent et facilitent l'autonomie réelle de l'étudiant.

Que pensez vous de la suppression de la caution et de la garantie locative ?

En supprimant la caution et le mois de garantie locative, le risque de désresponsabiliser l'étudiant s'accroît et ne peut qu'augmenter. Et cela pour une raison assez simple : la pression parentale pour que l'étudiant prenne soin du logement meublé qu'il occupe pour faire ses études est plus forte que l'appel d'air que provoquerait le fait de pouvoir ne pas payer son loyer. Il s'avère indispensable de maintenir et renforcer la responsabilisation de l'étudiant. La question est assez simple, si ce n'est pas l'étudiant, qui va garantir le risque locatif ? Sans garantie, il faut être clair sur les conséquences. Les opérateurs se tourneront inéluctablement vers d'autres publics, des publics moins fêtaux et plus raisonnables que les étudiants. A tout supprimer, le risque de supprimer les étudiants eux mêmes devient une potentielle réalité. L'État peut-il tout garantir ? Il apparaît difficile, et utopique, du point de vue des finances publiques, de créer un modèle ou c'est en définitive à l'État de payer les loyers étudiants impayés. ■

INFO + <http://www.aires.fr>

Chronique



Par Vincent Dupy,
Président fondateur
d'ADELE.

En terme de définition juridique (seule la Loi Censi-Bouvard en a proposé une), la Résidence avec services pour étudiants est une Résidence occupée par des étudiants à hauteur de 70% du 1^{er} octobre au 31 décembre et qui propose un minimum de prestations de services (accueil, mobilier, ménage, linge de maison, petit déjeuner...).

Il existe deux types de profils de résidences gérées pour étudiants : les résidences qui gèrent des logements sociaux conventionnés et celles qui ne sont pas conventionnées.

Dans le premier groupe, on retrouve des associations de loi 1901 comme par exemple : FAC-HABITAT 42 Résidences (4451 logements) ou ARPEJ : 47 Résidences (6100 logements). Mais également des établissements d'enseignements supérieurs qui gèrent des résidences pour leurs étudiants. L'ALEGESSEC (Association pour le logement des étudiants de l'ESSEC) dispose de 4 résidences pour un millier de logements. Il faut également souligner que certains privés comme par exemple le Groupe RÉSIDE ÉTUDES ont la particularité de gérer à la fois du logement social et des offres d'habitat privé.

Le second groupe rassemble des exploitants liés à des grandes entreprises, comme par exemple STUDEA (Nexity) : 147 Résidences (17 539 logements) ou STUDELITES (BNP Paribas Immobilier Résidentiel) : 52 Résidences (6 275 logements). Il regroupe également des entreprises de plus ou moins grande taille à capital familial et salarial qui se sont spécialisées sur cette activité, comme par exemple Le Groupe RÉSIDE ÉTUDES : 83 Résidences (14 058 logements) ou TENEO : 6 Résidences (560 logements) et quelques indépendants et propriétaires.

Les résidences sont toutes référencées par le site Adele.org, la première place de marché et centrale de réservation du logement étudiant en France. ■

INFO + <http://www.adele.org>

Campus France et l'attractivité des territoires

Campus France est l'Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale. Résultant de la fusion du GIP CampusFrance et de l'association Égide, l'établissement est placé sous la tutelle des ministères des Affaires étrangères et européennes et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Enfin, Campus France a repris les activités internationales du CNOUS le 1er septembre 2012. Son objectif est de promouvoir l'enseignement supérieur français partout dans le monde.



Antoine Grassin, Directeur général de Campus France.

Depuis deux ans, l'établissement Campus France se met en place et déploie ses nouvelles activités. Pouvez-vous nous en faire une présentation; ainsi qu'un panorama de ses missions?

L'Agence Campus France est un établissement public chargé de la promotion de l'enseignement supérieur, de l'accueil et de la gestion de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs¹. Elle est placée sous la tutelle des ministères des Affaires étrangères et européennes et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Pour remplir nos missions de promotion et de valorisation de l'enseignement supérieur français à l'étranger, nous nous appuyons sur un réseau de plus de 180 Espaces

1- L'EPIC Campus France, créé par le décret du 30 décembre 2011, en application de la loi du 27 juillet 2010, regroupe le GIP CampusFrance, l'association Égide et les activités internationales du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS).

et Antennes Campus France dans le monde qui informe les étudiants internationaux, les guide dans leur choix de formation, dans la constitution de leurs dossiers de candidature et de demande de visa. En outre, non seulement nous gérons la mobilité des boursiers du gouvernement français, des experts en mission et des personnalités invitées en France, mais aussi nous assurons la gestion des programmes de bourses de gouvernements étrangers et d'organismes privés et publics. A ce titre, nous intervenons sur plusieurs aspects : élaboration du projet de formation, placement dans les établissements, préparation linguistique, accueil et aide à l'hébergement, suivi durant le séjour... Enfin, le Forum Campus France, inauguré en décembre 2012 par les deux ministres de tutelle, permet aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche de participer à l'orientation de la politique de l'Agence. Ce Forum permet, d'une part, l'association la plus large de tous les établissements susceptibles de représenter à l'étranger la qualité et l'originalité de l'enseignement supérieur et, d'autre part, la contribution des établissements, membres des conférences représentatives, aux réflexions de l'Agence sur des thématiques identifiées et abordées dans le cadre de commissions techniques.

(Suite page 13)



L'équipe de Campus France.

En résumé

■ **Promouvoir l'enseignement supérieur français partout dans le monde.** S'appuyant sur un réseau de plus de 180 Espaces et Antennes Campus France dans le monde, l'Agence informe les étudiants internationaux sur l'enseignement supérieur français, les guide dans leur choix de formation, dans la constitution de leurs dossiers de candidature et de demande de visa. Elle garde un contact avec les anciens étudiants, notamment par les Clubs France.

■ **Gérer la mobilité des étudiants, des chercheurs, des experts français et des personnalités invitées.** L'Agence gère la mobilité des boursiers du gouvernement français, des chercheurs, des experts en mission et des personnalités invitées en France. Elle assure également la gestion des programmes de bourses de gouvernements étrangers et d'organismes privés et publics. A ce titre elle intervient sur plusieurs aspects : élaboration du projet de formation, placement dans les établissements, préparation linguistique, accueil et aide à l'hébergement, gestion et suivi du séjour en France.

■ **Accompagner les établissements français.** Campus France accompagne les établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans leur développement international par des événements de promotion des formations supérieures en France et à l'étranger, par la réponse apportée aux appels d'offres internationaux, par les services qu'elle propose aux adhérents du Forum Campus France et par les études et analyses qu'elle publie sur la mobilité étudiante et les systèmes d'enseignement supérieur dans le monde. ■

INFO + www.campusfrance.org



Réseau des
Espaces Campus
France.

(Suite de la page 14)

Vous avez comme objectifs de déployer en France un réseau d'antennes auprès de grands pôles universitaires. Quel serait son rôle et son articulation avec les Universités ?

En 2012, année où Campus France a géré pour la première fois les activités fusionnées d'accueil international de l'association Égide et du CNOUS, une mission prioritaire s'est imposée d'elle-même : la qualité de l'accueil des étudiants étrangers. C'est un grand chantier qui nécessite de fédérer tous les acteurs sur le sujet, les collectivités territoriales comme les établissements. Grâce au personnel anciennement rattaché à Égide, l'Agence dispose à travers la France d'un réseau qui comprend 22 personnes réparties dans 5 délégations régionales : Lyon, Marseille, Montpellier, Toulouse, Strasbourg et 2 délégations académiques : Nantes et Nancy. L'Agence a décidé de maintenir ce réseau et d'accentuer son rôle dans les universités et regroupement d'établissements sans se substituer à eux dans leur mission d'accueil.

Les collectivités locales et principalement les régions développent des politiques ambitieuses pour aider à la mobilité internationale de leurs étudiants. Mais l'attractivité d'un territoire c'est aussi l'accueil : comment voyez-vous votre action dans ce domaine et avec quels acteurs ?

Nous constituons des guichets uniques en associant ces délégations régionales aux Communautés d'universités. Ces structures qui ont vocation à se déployer sur tout le territoire joueront un rôle important dans l'accueil des étudiants étrangers au niveau régional. Sans entrer dans le détail des initiatives en cours d'élaboration, il est d'ores et déjà possible de dire que ces délégations régionales auront pour rôle d'accueillir non seulement les étudiants boursiers comme pouvait le faire précédemment Égide ou le CNOUS, mais également l'ensemble des étudiants étrangers. S'il est vrai que les collectivités

territoriales développent des politiques ambitieuses pour aider à la mobilité internationale des étudiants à travers les SRESRI (Stratégie Régionale de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation), celles-ci financent essentiellement une mobilité sortante, dans un rapport de 1 à 8 voire 1 à 10. Jusqu'ici Campus France s'est peu intéressé à la mobilité sortante. Cette problématique étant tout à fait d'actualité dans la réussite des étudiants français comme l'ont rappelé les conclusions des Assises de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Campus France cherchera à optimiser son action dans cette perspective conjointement avec les régions et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. ■

INFO + www.campusfrance.org

**CAMPUS
FRANCE**
campusfrance.org





Erasmus pour tous sera un programme ambitieux



**Antoine Godbert,
Directeur de l'Agence
Europe-Education-
Formation France (2e2F)**

Il y a quelques mois de cela, les médias annonçaient le mort du programme Erasmus faute de budget suffisant. Que s'est-il passé au juste ?

Le budget 2012, voté par le Parlement européen, était inférieur au budget prévisionnel proposé par la Commission européenne. La différence a bien évidemment manqué enfin d'année et la Commission européenne a dû proposer un budget modificatif à l'automne pour faire face à ses dépenses. La polémique est née de cette demande de rallonge budgétaire. Après de nombreux débats et discussions, les États membres se sont mis d'accord sur un montant qui a été accepté et voté par le Parlement européen. La polémique était donc liée à des problèmes de logistique financière. Mais elle n'a jamais concerné

l'existence même du programme Erasmus. Erasmus n'a jamais été remis en cause et continuera d'exister dans le nouveau programme pour de nombreuses années.

Où en est le vote du budget du futur programme éducation, jeunesse et sport pour la période 2014-2020 ?

On ne peut que regretter que le Conseil européen réuni lors de sa réunion des 7 et 8 février 2013 ait choisi un budget assez similaire à ceux des périodes passées, privilégiant des secteurs traditionnels et un consensus a minima où l'égoïsme national a pu apparaître comme seule figure de l'ambition commune. Avec 1% seulement du PNB des 27, ce budget pour 2014-2020 semble bien court-termiste pour faciliter une inscription forte de notre continent au milieu de tous les pôles politico-économiques qui comptent désormais sur la planète. A l'heure où l'Union européenne se doit de créer parmi ses citoyens une confiance de moyen-terme et, partout dans le monde, une crédibilité de long-terme, l'accord trouvé entre les États

Membres peut donc apparaître comme l'expression d'une ambition bien limitée. Dans le domaine de l'Éducation et de la Formation, il y a quand même d'importantes nouveautés. Si les objectifs d'un budget en faveur de la compétitivité nettement plus doté que la Commission avait mis en avant et auxquels le Parlement avait souscrit n'ont pu tous être repris comme tels par les Chefs d'État et de gouvernement, les capacités d'action pour la période 2014-2020 vont être très nettement améliorées. Et si les parlementaires européens maintiennent une pression comme ils s'y sont engagés, on ne sera probablement pas loin à la fin de la négociation d'un quasi doublement du budget pour le nouveau programme. Alors qu'il y a quelques mois, le débat portait sur la possible rallonge des financements Erasmus pour 2012, nous sommes entrés dans une période totalement neuve, marquée par un rebond appréciable des financements.

(Suite page 16)



À propos de...



L'Agence Europe-Education-Formation France est un groupement d'intérêt public (GIP) sous la tutelle de trois ministères : Enseignement supérieur et Recherche ; Éducation nationale, Jeunesse et Vie associative ; Travail, Emploi et Santé.

C'est la seule agence nationale en charge du programme européen pour l'Éducation et la Formation tout au long de la vie (EFTLV). L'agence, située à Bordeaux et a un triple rôle : un rôle de gestionnaire de projets, un rôle d'impulsion et un rôle de réflexion stratégique.

Info +

www.europe-education-formation.fr

(Suite de la page 15)

Tous celles et ceux qui croient dans le développement de l'Europe de la Connaissance comme une approche stratégique prioritaire devraient donc s'y retrouver.

En ce qui concerne le nom du nouveau programme, a-t-on avancé ?

Là encore le sujet est en pourparlers et deux noms sont en compétition : « Erasmus pour tous » initié par la Direction Éducation et Culture de la Commission européenne et « Yes Europe » proposé par la Commission Culture et Éducation du Parlement européen. « Erasmus pour tous » a reçu le soutien du gouvernement français mais, surtout, huit ministres européens dont le ministre Britannique ont co-signé un courrier à l'initiative de Geneviève Fioraso adressé à la Commission dans lequel ils rappelaient les arguments en faveur de ce nom consensuel. En plus de la référence à Erasme, figure emblématique de la Renaissance, la lettre insistait sur le fait que le programme Erasmus est identifiable par tous et associé dans tous les esprits à la notion de succès. Notre Agence a également souhaité apporter son soutien à « Erasmus pour tous »

en valorisant au maximum un sondage mené auprès de 27.000 personnes sur leur préférence entre les deux noms en compétition : sur un total de 4600 votes exprimés, « Erasmus pour tous » a recueilli près de 70% des voix. Par ailleurs, nous ne manquons jamais une occasion de rappeler combien il est important d'assurer une continuité avec un programme dont on connaît le succès depuis 25 ans en insistant désormais sur son ouverture à tous les publics.

Que sait-on des contenus de ce nouveau programme ?

Erasmus pour tous est un programme ambitieux doté d'un budget plus important que celui des périodes précédentes. Il a été conçu pour répondre parfaitement aux objectifs de la stratégie 2020 :

- faire en sorte que l'éducation et la formation tout au long de la vie deviennent des réalités ;
- améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes de formation ;
- promouvoir l'égalité, la cohésion sociale et la citoyenneté active ;
- accroître la créativité et l'innovation à tous les niveaux de l'éducation et de la formation.

Pour atteindre son autre objectif de

5 millions de bénéficiaires d'ici 2020, Erasmus pour tous met en avant la mobilité des enseignants et des formateurs dont elle espère un effet levier et démultiplicateur. Il est structuré autour de trois actions : la mobilité, la coopération par les partenariats, et le soutien aux réformes politiques. Il devrait favoriser en outre la synergie entre les différents secteurs éducatifs afin de rendre notre Europe de l'enseignement supérieur encore plus compétitive. Pour cela, il va offrir la possibilité d'une extension des actions de coopération à l'ensemble du monde, ce qui est une avancée intéressante inspirée du succès d'Erasmus Mundus, mais aussi une opportunité de s'inscrire plus facilement dans la politique de voisinage de l'Union européenne, dans laquelle, nous Français, nous souhaitons avec nos collègues italiens, espagnols, grecs et portugais mettre en avant une dimension euroméditerranéenne essentielle. En privilégiant des projets partenariaux, il devrait enfin contribuer à rapprocher encore les établissements d'enseignement supérieur des entreprises et des collectivités locales. Dans le contexte actuel, nous ne pouvons que nous en féliciter... ■

Info + blog.2e2f.fr



SocialErasmus en Lituanie : brochures pour les enfants malades du cancer.

Erasmus in schools

Par Florian Chapey, ancien président ESN France

Dans le cadre l'année européenne de la citoyenneté, ESN France lance le programme Erasmus in Schools : Une initiative pédagogique visant à encourager la pratique des langues étrangères, la découverte des cultures du monde et la rencontre de l'autre en partageant des expériences de vie.

Il s'agit d'un projet d'envergure qui s'intègre dans une démarche citoyenne locale et qui répond à diverses attentes. Il permet notamment aux étudiants internationaux des nombreuses villes universitaires de France d'intervenir ponctuellement dans les milieux scolaires (écoles primaires, collèges et lycées). Ce type de rencontre donne l'occasion à des étudiants, en situation d'apprentissage du français, de devenir des acteurs socioculturels locaux. C'est une bonne occasion d'entrer dans les classes afin de stimuler l'intérêt de la pratique des langues étrangères chez les jeunes en développant une relation privilégiée avec les élèves.

Cette activité s'organise principalement avec l'aide de partenaires associés qui garantissent l'accompagnement et l'assurance des étudiants lors de leurs interventions, comme le réseau Europe Direct, les rectorats ou encore les bureaux d'Éducation First.

Un certain nombre d'expérimentations ont d'ailleurs pu voir le jour dans le cadre des journées de l'Europe, les journées européennes des langues ou encore des actions locales plus spécifiques.

Cette démarche nous invite en outre à réfléchir sur l'originalité de traiter de la vie sociale des étudiants en mobilité en dehors de l'institution d'accueil et plus particulièrement de leur vie quotidienne. Il s'agit d'un nouveau terrain d'expérimentation sociale et didactique qui nous prouve l'importance des enjeux de la

mobilité internationale des jeunes pour un territoire. Elle souligne également l'importance des relations possibles entre la : « formation informelle expérientielle » et les parcours de formation en langue.

Nous réfléchissons par ailleurs à d'autres type de pratiques similaires autour des questions de l'intergénérationnel et des liens qui peuvent se tisser avec les personnes âgées. ■

INFO + <http://socialerasmus.esn.org>

Camille Erbstein, coordinatrice nationale : socialerasmus@ixesn.fr



Le Bureau d'ESN France vient d'être renouvelé (de gauche à droite) : Président, Valentin Dupouey (ESN Nancy) ; Trésorier, Ismail Benmira (ESN Nancy) ; Vice-président animation du réseau, Vincent Preioni (ESN Besançon) ; Représentant national, Camille Eurin (ESN Lille) ; Secrétaire générale : Charlotte Wright (ESN Aser Toulouse) ; Vice-présidente communication, Flavie Chollet-Garnier (ESN CosmoLyon).

Universités



Page 19 et 20

Filiale de Bouygues Construction, Bouygues Énergies & Services est un spécialiste de l'environnement bâtiminaire. En effet, elle a gagné avec Bouygues Construction de nombreux contrats de partenariats dans des opérations universitaires.

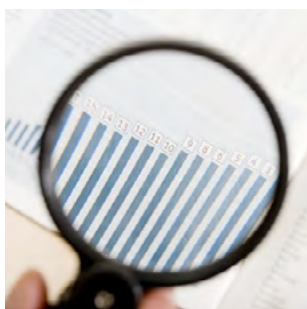
[Lire la suite](#)



Page 21 et 22

Olivier Rey, Responsable du service Veille et Analyses à l'Institut Français de l'Éducation (IFÉ) présente **quelques repères pour comprendre la réforme de la formation des enseignants**

[Lire la suite](#)



Page 23

Chronique de **Loic Gojard**, Président de Résosup : **La vie étudiante, un enjeu pour les territoires.**

[Lire la suite](#)



Page 24

Lieu ouvert à tous au sein de **l'Université de Cergy-Pontoise (UCP - Site de Gennevilliers)**, le **FacLab** met à disposition des machines, une infrastructure et soutient la réalisation de projets, dans une ambiance « Do It Yourself » (DIY).

[Lire la suite](#)



Page 25

Chronique de l'ORSU. Les boutiques des sciences incarnent ce lien entre la société et les sciences, et rappellent du même coup, la mission de service public de la recherche et de l'enseignement supérieur.

[Lire la suite](#)

Bouygues Énergies & Services au cœur de l'Université

Filiale de Bouygues Construction, Bouygues Énergies & Services est un spécialiste de l'environnement bâtiminaire. En effet, elle a gagné avec Bouygues Construction de nombreux contrats de partenariats dans des opérations universitaires. Cette entreprise de 12 000 collaborateurs intervient très en amont des projets, notamment sur les aspects énergétiques et performantiels. Une expertise qu'elle met en avant dans tous ses contrats. Zoom sur ce Groupe multi-facettes dont l'objectif est simple : rendre l'université agréable à vivre, moderne, communicante, attractive, sûre, fonctionnelle et économe.

L'Université de
Versailles
Saint-Quentin-
en-Yvelines
(Photo Augusto
Da-Silva).



Dans le cadre de l'opération Campus, plan de grande ampleur en faveur de l'immobilier universitaire, le monde des universités vit une mutation profonde dont l'ambition est à la hauteur de ses exigences : faire émerger des campus d'excellence et les positionner à l'échelon international. Pour ce faire, les universités se réorganisent, pour certaines se regroupent voire fusionnent, en rénovant leurs établissements. Objectif : renforcer l'attractivité et le rayonnement de l'université française.

ATTENTES ET BESOINS HÉTÉROGÈNES

La typologie d'un campus est complexe puisque diverses missions y cohabitent, notamment la recherche, l'enseignement, la vie étudiante et l'administration. Différentes mais complémentaires, ces dernières partagent une même finalité : la transmission du savoir dans les meilleures conditions. A cela s'ajoutent des attentes de plus en plus fortes liées au développement durable et à la performance énergétique des bâtiments.

A travers une palette d'expertises variées

et complémentaires et une capacité à manager de manière globale des projets complexes, Bouygues Énergies & Services sait répondre à ces attentes. Elle dispose d'un pôle spécifique « Éducation & Enseignement Supérieur » dédié notamment au milieu universitaire. « Ce pôle vise à développer notre connaissance des attentes de nos clients universitaires et à leur apporter une réponse globale misant au mieux sur les différentes expertises proposées par nos métiers, tout cela avec un interlocuteur unique pour le client. », explique Marc-André Tenenbaum, Directeur développement du pôle Éducation et Enseignement Supérieur de Bouygues Énergies & Services.

OFFRE UNIQUE ET SUR-MESURE

A ce jour, Bouygues Énergies & Services intervient sur de grands projets de réhabilitations ou de constructions neuves. De même, au quotidien, de la conception à la maintenance et à l'exploitation dans le cadre de la gestion globale du patrimoine, elle apporte les meilleures solutions technologiques et les services essentiels au développement de l'université. Une offre unique et sur-mesure qui se décline en trois points clés.

1) Un patrimoine optimisé

« Nous accompagnons les universités dans l'évolution et la modernisation de leurs établissements aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments. Nous intégrons des solutions faisant converger les systèmes, les énergies, le numérique et les services. » Concevoir, installer, sécuriser, maintenir, contrôler, exploiter... autant d'actions que mène Bouygues Énergies & Services au travers de ses trois grands métiers : les réseaux d'énergie et numériques, le génie électrique, climatique et mécanique et le Facility Management.

(Suite page 17)

Une offre **complète**

Bouygues Énergies & Services peut prendre en charge tout ou partie des prestations de conception/réalisation/maintenance/exploitation pour un campus confortable, durable et performant :

- conception et réalisation des lots techniques
- maintenance multi-techniques : gestion technique du bâtiment, climatisation, électricité, plomberie
- gestion des énergies : conseil en phase de construction ou d'exploitation, mesure et suivi des performances énergétiques des bâtiments
- services aux occupants : sécurité, nettoyage, restauration, accueil
- communication IT : sécurisation des réseaux, systèmes radio/wifi, téléprotection, réseaux Lan/Wan managés
- property management.

(Suite de la page 17)

Il s'agit de mettre en relation le campus et son environnement urbain : éclairage public, équipements de signalisation et de sécurité, transports... d'adapter les différents bâtiments aux nouveaux enjeux énergétiques (audits complets, plans d'optimisation, solutions de monitoring et de pilotage...) ainsi que de mettre aux normes la gestion des fluides (courants forts/faibles, plomberie, climatisation - ventilation - chauffage), y compris l'environnement numérique IP.

2) Un environnement dédié au travail et à la connaissance

« *L'université française doit se moderniser pour figurer parmi les pôles d'excellence internationaux. Notre mission est de lui délivrer plus de services pour des bâtiments adaptés, connectés, flexibles et évolutifs et offrir ainsi un environnement dédié au travail et à la connaissance* ». Pour cela Bouygues Énergies & Services intègre de nouveaux outils de partage (téléprésence, audio, web conférence...) et permet l'accès simplifié et en temps réel à l'information (e-administration, relais d'informations numériques...). En effet, sans jamais oublier d'assurer la flexibilité de ces bâtiments, la destination des salles dans le temps pouvant en être modifiée, une université se rénove pour 20 à 30 ans.



L'université de Paris IV Sorbonne-Clignancourt
(Photo Agence 11h45)

3) Pour une Empreinte environnementale et sociétale juste et maîtrisée

« *La réduction de l'empreinte environnementale fait partie intégrante de l'optimisation d'un campus et de notre propre stratégie responsable.* » Celle-ci se traduit par l'augmentation de l'utilisation des énergies renouvelables et la prise en compte de l'efficacité énergétique.

Et tout comme l'université est au cœur de la vie sociale, Bouygues Énergies & Services s'investit dans le développement sociétal et a conclu des partenariats avec des ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) pour l'aide au travail de personnes handicapées, ainsi qu'avec des régies de quartier pour l'insertion de personnes en difficultés sensibles, manifestant ainsi son engagement en faveur de la non discrimination, de la diversité et de l'égalité des chances. Bouygues Énergies & Services mène également une politique active d'offre de stages et d'emplois aux jeunes diplômés.

OBTENIR LES PLUS HAUTS NIVEAUX DE CERTIFICATIONS

Bouygues Énergies & Services propose à ses clients de s'inscrire dans une relation durable via des contrats d'exploitation pluriannuels de type partenariats publics privés (PPP) ou conception réalisation aménagement exploitation et maintenance (CRAEM) voire des contrats de performance énergétique (CPE). Elle intervient également sur tous types de marchés de travaux (conception - construction, gros entretien renouvellement - GER, rénovation,...). « *C'est à travers ses hommes*

et leur savoir-faire que Bouygues Énergies & Services remplit son objectif : obtenir les plus hauts niveaux de certifications. Notre force et notre différence : nous maîtrisons l'ensemble des maillons de la chaîne bâtiminaire, depuis l'extérieur jusqu'à l'environnement du poste de travail, depuis la conception jusqu'à l'exploitation. » ■

Info + www.bouyguesenergieservices.com

Preuves à l'appui

■ Bouygues Énergies & Services exploitera dès avril 2013 la deuxième phase de l'Université Paris IV Sorbonne, dans le cadre d'un Partenariat Public Privé de 28 ans. Cette deuxième tranche, livrée par Bouygues Bâtiment, concerne la bibliothèque, l'amphithéâtre et le gymnase. Le contrat, en full FM prend en compte l'exploitation multi-techniques et multi-services ainsi que le Gros Entretien Renouvellement (GER).

■ Bouygues Énergies & Services assure la maintenance et l'exploitation multi-techniques et multi-services de l'UFR de médecine de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (78), à travers un contrat de Partenariat Public Privé de 25 ans et a également mis en œuvre le système de téléphonie sur IP sur l'ensemble des huit sites de l'université. Le contrat de Facility Management intègre des engagements forts en matière de performance énergétique et de confort des occupants. Bouygues Énergies & Services a notamment accompagné l'université pour l'obtention de la certification HQE® label BBC.

Quelques repères pour comprendre la réforme de la formation des enseignants

Chronique



Par Olivier Rey Responsable du service Veille et Analyses de l'Institut Français de l'Éducation (IFÉ)

Contrairement à ce qu'avait un peu rapidement annoncé l'ancien Président de la République, les 32 Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) existent encore aujourd'hui. Certes, leur poids a été considérablement réduit en 2005, quand ils sont devenus une simple école interne à l'université à laquelle un décret les a rattaché. Néanmoins, ils ont encore des directeurs, des personnels, des enseignants et des formateurs affectés et coordonnent, au moins administrativement, ce qui reste de la formation des enseignants après les réformes du précédent quinquennat. Ces moyens seront d'ailleurs transférés dans le cadre des nouveaux établissements qui seront mis en place à la rentrée.



Concomitante de l'annonce des 60 000 postes enseignants créés sur cinq ans, la création des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) pour la rentrée 2013 illustre en effet la refondation de la formation des enseignants souhaitée par les ministres Vincent Peillon et Geneviève Fioraso. Pour les néophytes, c'est un sigle de plus dont on voit parfois mal ce qu'il recouvre.

Sans rentrer dans les détails techniques ou politiques (dont certains sont encore en discussion actuellement dans la loi de refondation de l'école), comprendre ce qui se joue dans les ESPE nécessite en fait un bref retour en arrière.

Pour de nombreux acteurs académiques français, en effet, la vision de la formation des enseignants est encore largement structurée par ce qu'ils ont connu

pendant de nombreuses années où formation des maîtres du primaire et formation des enseignants du secondaire étaient soigneusement distinguées.

Du côté des « instits », il y avait les fameuses écoles normales disséminées dans tous les départements de France et, dans l'imaginaire collectif, très liées à la communale de Jules Ferry. Même si, en fait, des milliers d'instituteurs et d'institutrices ont été recrutés sur le tas, sans passer par les écoles normales, ces dernières ont joué un rôle important pour diffuser des valeurs et une culture professionnelle où la qualité et l'innovation pédagogique pouvaient voisiner sans encombre. En revanche, les écoles normales restaient l'affaire de l'administration de l'éducation nationale, des rectorats et des inspections académiques, bien loin des universités.

(Suite page 21)

La vie étudiante, un enjeu pour les territoires

Loïc Gojard responsable de l'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur, PRES Centre Val de Loire et nouveau président de Résosup animera une chronique dans Universités & Territoires. Il explique dans cet entretien pourquoi la vie étudiante est un enjeu pour les territoires.



Loïc Gojard, Président de Résosup.

Pourquoi Résosup est désormais partenaire de la lettre Universités & Territoires ?

Le partenariat avec la lettre Universités et Territoires s'inscrit dans la mission de Résosup consistant à promouvoir les missions et les travaux des observatoires de la vie étudiante. L'ensemble des universités et certains PRES sont dotés de ce type de structures même si elles ne s'appellent pas toujours « observatoire de la vie étudiante ». Résosup, le réseau national des observatoires de l'enseignement supérieur, regroupe des observatoires d'établissement, des observatoires régionaux et l'observatoire national de la vie étudiante.

En quoi les résultats des études ou vos travaux peuvent intéresser les collectivités locales ?

Les observatoires facilitent la connaissance de l'enseignement supérieur régional ou local et peuvent fournir une aide à la décision publique. Leurs travaux s'intéressent à une pluralité de thématiques. Ils permettent par exemple de mieux connaître la population étu-

diane de l'enseignement supérieur d'un établissement ou d'un territoire (origines géographique et scolaire, type de formation suivie, leurs motivations, leurs projets...), leurs parcours de formation mais également leurs conditions de vie et d'études. Leurs études permettent également de réaliser des analyses de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur que ce soit au niveau d'un territoire ou d'un établissement de formation.

Quel est la publication d'un observatoire ou le chiffre que vous aimeriez commenter ?

J'aimerais plutôt m'arrêter sur la thématique des conditions de vie et d'études non seulement parce que des partenariats forts peuvent être noués entre les observatoires et les collectivités territoriales autour de cette thématique, mais également parce qu'elle est d'actualité au sein de notre réseau. En effet, du 18 mars au 18 juin, l'observatoire national de la vie étudiante mène, auprès de 200 000 étudiants, une grande enquête nationale sur leurs conditions de vie (logement, transport, budget, loisirs, santé, temps libre...). La thématique des conditions de vie et d'études constitue cette année une des réflexions prioritaires au sein du réseau. Elle sera à l'honneur des 9èmes journées nationales des observatoires qui se dérouleront du 29 au 31 mai 2013 à Rouen.

Par ailleurs, à l'échelle d'un territoire ou d'un établissement, les observatoires d'établissement ou régionaux produisent également des données et des analyses sur cette thématique. Cependant, nous constatons souvent soit une méconnaissance de l'existence de ces don-

nées et analyses, soit l'absence de leur appropriation de la part des collectivités territoriales. Or, ces données et analyses pourraient souvent servir d'appui à la réflexion lors de la conception de politiques, d'actions concernant la vie étudiante. Elles permettent de fonder une réflexion à partir d'analyses objectives, et non uniquement à partir de représentations, de retours d'expériences ou d'intuitions. C'est par exemple actuellement le cas en région Centre dans le cadre des réflexions concernant la construction d'un schéma régional de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante. ■

INFO + www.resosup.fr

En bref

Résosup est le réseau des observatoires de l'enseignement supérieur. C'est l'association des professionnels des observatoires.

Résosup se fixe différents objectifs :

- favoriser les échanges et les confrontations d'expériences,
- coordonner des actions d'information et de formation,
- représenter les professionnels de ces structures auprès des différents interlocuteurs institutionnels,
- développer et partager des outils méthodologiques utilisés dans les études ou les enquêtes,
- promouvoir les missions et les travaux des observatoires afin de les inscrire dans la durée.

Sur son site internet on trouve une carte interactive qui permet d'accéder aux différents sites (ou pages) des observatoires. ■

INFO + www.resosup.fr

FacLab à Cergy

Lieu ouvert à tous au sein de l'Université de Cergy-Pontoise (UCP - Site de Gennevilliers), le FacLab met à disposition des machines, une infrastructure et soutient la réalisation de projets, dans une ambiance « Do It Yourself » (DIY). Un FabLab (contraction de Fabrication Laboratory) est une plate-forme ouverte de création et de prototypage d'objets physiques. Ces espaces d'invention et de production ont vu le jour aux États-Unis (MIT) dans le courant des années 2000, avant de se développer partout dans le monde. On y trouve souvent des machines à découpe laser, des fraiseuses, des composants électroniques, des imprimantes 3D, et bien d'autres curiosités technologiques.

Le FacLab n'est pas juste un FabLab universitaire. Il est hébergé par l'Université de Cergy-Pontoise (UCP) et porté par elle comme un projet intégré. Le FacLab s'adresse à une « communauté de personnes d'horizons très divers ». De 7 à 77 ans, chacun peut y trouver sa place et découvrir cet outil pédagogique innovant. Le public touché comprend donc des étudiants, des entrepreneurs, des designers, des personnes en recherche d'emplois, des écoliers, etc. Le FacLab est résolument social, ouvert et démocratique.

La pédagogie

Le FacLab est accompagné d'une vraie filière pédagogique inédite à ce jour en France, participative, active et ludique, qui décloisonne les filières traditionnelles. Le FacLab propose des formations axées sur la fabrication numérique. Modulaires et ouvertes à tous quelles que soient les expériences, elles forment aussi les professionnels de demain. ■

INFO + : <http://www.faclab.org>



Pour Laurent Ricard, co-fondateur du FacLab, ici la démarche s'inscrit dans une volonté éducative forte. Comment l'économie va évoluer ? À quoi ressemblera le monde de l'éducation dans 10 ans ? Les questions sont nombreuses et les réponses du FacLab s'esquissent déjà en pratique. On observe l'éducation par les pairs, on expérimente des idées, on met à l'épreuve de nouveaux modèles économiques. Cela peut aider les jeunes à trouver leur place dans la société à venir et dans la verticalité des entreprises, alors que leurs usages quotidiens s'inscrivent dans des dynamiques plus horizontales et ahiérarchiques.

L'INNOVATION OUVERTE...

Pour exemple, le FacLab accueille régulièrement des élèves, notamment ceux de collègues de l'agglomération. Ils viennent travailler ensemble quelques heures, sur des projets en lien avec l'énergie ou encore l'électronique. Le FacLab comme nouvel outil pédagogique tend d'ailleurs à se développer aussi au sein des grandes écoles, autour de métiers comme l'optique ou de thématiques comme la créativité. Les entreprises locales sont aussi utilisatrices du FacLab, souvent en privatisant l'espace pour prototyper des idées ou des produits. « La formation dans un FabLab s'appuie sur l'apprentissage par les pairs, en se basant sur la capitalisation des connaissances à et à l'instruction des autres utilisateurs » précise la Charte des FabLabs.



Au début de l'année 2013, l'UCP a d'ailleurs validé au sein de ses conseils trois Diplômes Universitaires (DU) sur la thématique des FabLabs. Cette formation continue sera dispensée sous forme de séminaires à la dimension pratique (90h sur 3 semaines) à partir de mai 2013. Les formations proposées sont : initiation à la fabrication numérique, Métier FabManager, et « créer et implanter un FabLab ».

AU SERVICE DES TERRITOIRES

L'UCP verra l'ouverture d'un second FabLab sur le site principal de l'UPC, avec le plein soutien de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise. Ceci est la preuve que les collectivités peuvent accompagner ces innovations en fonction de la couleur qu'ils veulent donner à leurs territoires. Leur soutien peut faciliter le lien avec le tissu économique local, donner accès à des locaux ou encore concourir à la recherche de mécènes pour fournir le FabLab en matériel et matériaux.

Dans l'enseignement supérieur, il s'agit actuellement de frémissements d'innovation. Des grandes écoles ont aussi leurs fablabs comme à l'ENSGSI à Nancy (GSI Lab) ou encore à l'Institut Supérieur d'Optique (premier FabLab du Campus Paris-Saclay). Dans les universités, ils sont amenés à se développer progressivement dans les mois à venir (LabFab à Rennes 2 en cours, par exemple). ■

INFO + : <http://www.faclab.org>



L'ORSU a été initié par l'Afev et Unicef France, en association avec l'ARF, l'AVUF et la CPU, avec le soutien de la MGEN et en partenariat avec Universités & Territoires. Le comité d'orientation est présidé par Camille Galap. Retrouvez les contributions et bonnes pratiques de l'ORSU.

Les boutiques des sciences

Par Nina Schmidt, chargée de mission de l'ORSU

La transmission des savoirs entre la communauté scientifique et la société civile est une thématique transversale à chacun des axes de travail de l'ORSU qu'ils soient la démocratisation de l'enseignement supérieur ou l'ancrage territorial des universités. Les boutiques des sciences incarnent ce lien entre la société et les sciences, et rappellent du même coup, la mission de service public de la recherche et de l'enseignement supérieur. Exemple à Lyon.

La boutique des sciences ou science shop est un dispositif à l'œuvre dans plusieurs pays de l'Union Européenne (Pays-Bas, Allemagne, Royaume-Uni...) ou au Canada. Les boutiques des sciences permettent de mettre des compétences scientifiques à disposition de groupements de personnes tels que des associations à but non lucratif, des conseils de quartiers... exprimant un besoin d'accompagnement sur des problématiques liées à l'exercice de leur activité.

Implantées au sein des universités, elles donnent la possibilité à des étudiants de travailler sur des projets émanant de la société civile, dans le cadre de leur cursus. Elles permettent de repenser le rapport des chercheurs à leur territoire ainsi que celui des habitants à la communauté scientifique. Objectifs : rapprocher les sites universitaires de leurs territoires,

démocratiser l'accès à la recherche et permettre aux étudiants de développer des compétences nouvelles.

CONCRÈTEMENT ?

Dans un premier temps, la boutique des sciences recueille les demandes d'accompagnement puis les transmet à la communauté scientifique afin de constituer des équipes intéressées par les problématiques exposées. Ces équipes sont constituées principalement par des étudiants sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur. Dans certains cas, des temps d'expertise spécifique peuvent être proposés.

La demande doit constituer un intérêt d'ordre général et ne pas viser d'intérêts commerciaux. Le service rendu est gratuit pour la structure demandeuse. Le

travail peut alors commencer. Il se fera en étroite collaboration avec les demandeurs, qui mettent à disposition les éléments d'information dont ils disposent et participent à la collecte de données sur le terrain. Enfin, les résultats seront diffusés publiquement et librement, dans la continuité de la mission de partage des savoirs de la Boutique des sciences.

UN PREMIER ESSAI À LYON

Un projet-pilote a été mis en œuvre à l'Université de Lyon en 2012 pour tester concrètement le dispositif : Des chercheurs aux jardins, quand la science se met au service de la demande sociale. Il vise à répondre à des besoins exprimés par la Société des jardins ouvriers de Villeurbanne, l'une des plus anciennes de la ville (années 1930). Cette association fait face depuis plusieurs années à un envasement progressif de la rivière Rize, qui coule au milieu des parcelles potagères, risquant ainsi d'être inondées par une eau potentiellement polluée. S'ajoutent à cela les difficultés à faire évoluer les pratiques des jardiniers notamment vers l'usage de produits plus écologiques.

Différents producteurs de savoir travaillent ensemble sur ces questions jusqu'à juin 2013 : la FRAPNA - Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, le GREPS - Groupe de Recherche En Psychologie Sociale et l'IRSTEA - Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture. Sans oublier les étudiants et les jardiniers.

(Suite page 25)



(Suite de la page 23)

Ce projet s'inscrit dans une démarche initiée en 2010 avec la participation du service Science et Société de l'Université de Lyon au projet PERARES - Public Engagement with Research and Research Engagement with Society (2010-2014), qui permet la mise en commun des bonnes pratiques entre les 26 universités européennes participantes, ainsi que le montage d'outils partagés.

En parallèle une enquête menée dans le cadre du projet « Un campus, une ville, une relation à inventer » (financé via un appel à projet Université Sociale et Solidaire de la Région Rhône-Alpes), a pointé l'insuffisance des liens entre les habitants de Villeurbanne les étudiants et les chercheurs du campus Lyon-Tech La Doua. Problématique que l'on retrouve d'une manière générale, les universités

étant souvent perçues comme insuffisamment reliées à la société et aux évolutions sociétales.

Les Boutiques des sciences ont semblé une proposition pertinente dans ce contexte.

PERSPECTIVES ET BILAN

Ce projet a mis en évidence le fait qu'il existait une vraie demande de mise en relation sur des projets précis de différentes communautés d'acteurs, qui ont peu l'occasion de se rencontrer alors qu'ils ont des intérêts à partager : associations, étudiants et collectivités.

Différents outils ont été mis en place pour évaluer la pertinence d'un dispositif pérenne d'accompagnement scientifique des demandes émanant de la société civile sur le territoire, inspiré du modèle

des science shops : des workshops thématiques permettant d'expliquer au public le fonctionnement concret du dispositif et d'identifier ensemble des questions prioritaires à l'échelle du territoire. Un questionnaire permettant le recueil des demandes des associations a été mis en ligne.

Enfin, un module de formation destiné aux doctorants et intitulé « Dialogue entre les sciences et la société » s'est ouvert en 2012, dans le but notamment de familiariser les jeunes chercheurs à ce type de projets.

Le dispositif devrait être officiellement lancé pour la rentrée universitaire 2013-2014. ■

INFO +

www.universite-lyon.fr/science-societe

www.orsu.fr

L'ORSU publie le 1^o rapport **sur la responsabilité sociétale des universités**



Dans une société où le savoir et la connaissance sont au centre, se donner les moyens d'en faire des biens communs et partagés est une impérieuse nécessité. Les témoignages nombreux recueillis dans le cadre de ce rapport nous permettent de tirer une première conclusion riche de perspectives : la Responsabilité Sociétale des Universités est véritablement en marche. Les acteurs interrogés ont tous fait part de dynamiques prenant en compte les enjeux de la RSU. Plus ou moins inclusives, plus ou moins transversales, plus ou moins intégrées, ces initiatives sont en voie de développement.

Conclusions et recommandations



Ce rapport pointe également l'importance d'une coopération entre les acteurs de l'enseignement supérieur, universités, collectivités locales et territoriales, et autres parties prenantes. La RSU est créatrice de lien : toute responsabilité est nécessairement partagée. Nul ne peut être responsable seul. Il s'agit donc d'une part d'une coresponsabilité entre les « interacteurs » (universités, collectivités territoriales, associations...), qui permet d'autre part l'association, la fédération, la mise en lien des différents acteurs dans le but notamment de créer et de renforcer le lien social. Par là-même, la responsabilité sociétale des universités permet d'amplifier l'impact de l'Université comme « régulateur » des inégalités sur le territoire.

« Les Universités sont des acteurs majeurs dans leur territoire car elles dispensent des formations de haut niveau, développent des programmes de recherche, sont des lieux d'expérimentation. Elles ont une fonction « d'exemplarité ». Notre rôle est d'aider les universités à assumer ces nouvelles missions tournées vers le territoire, et qu'elles n'ont pas les moyens de mener seules. » Sandrine Rousseau, Vice-présidente en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à la région Nord-Pas de Calais

Enfin, les initiatives présentées venant de l'étranger sont inspirantes pour le développement de la RSU. Ainsi, la coopération décentralisée pourrait elle aussi s'incarner dans le rapprochement entre universités et société.

À partir des enseignements du présent rapport, l'ORSU formule 4 recommandations pour le développement de la RSU en France :

Recommandation n°1 : Utiliser la RSU pour mettre en cohérence les politiques d'intégration de l'université sur les territoires.

La RSU désigne les nombreux projets actuellement mis en place pour la vie sur le campus et le lien entre l'université et le territoire. Parmi ces dispositifs, on peut citer l'ensemble des actions sociales et culturelles, le soutien à la vie associative, ainsi que le développement de la recherche et de l'innovation. Elle demeure pour l'instant assez cloisonnée aux champs d'action de chaque partie. Pour la collectivité, la vie étudiante, l'aménagement du territoire ; pour l'université, la formation, l'éducation culturelle, etc. « *Tout notre effort consiste à donner à ces actions une plus grande visibilité et une plus grande cohérence.* » (Jean-François Balaudé, Président de l'Université de Nanterre).

Recommandation n°2 : Intégrer la RSU dans les contrats entre les différents acteurs.

La RSU est intégrée dans le discours et la pratique des acteurs interrogés, mais figure encore peu sous cette dénomination dans les différents textes (contrats d'établissements, schémas directeurs de l'enseignement supérieur, conventions partenariales, etc.) « *La RSU constitue un critère d'évaluation et de choix dans les partenariats que notre municipalité va développer avec les universités.* » (Joëlle Schirrer, adjointe au maire, déléguée à l'enseignement supérieur, la recherche et la formation professionnelle de la Ville de Besançon.)

Recommandation n°3 : Faire de la RSU un outil transversal mettant en dynamique la communauté universitaire dans son ensemble.

La RSU se traduit dans des projets et actions à destination soit des étudiants, soit des personnels ou des enseignants-chercheurs, d'où une difficulté de traiter de la communauté universitaire dans son ensemble. « *Dès que l'on aborde les questions de logement, de transport, de restauration, les intersections entre vie étudiante et vie des salariés sont évidentes : se nourrir, se rendre de son domicile à son lieu de travail, l'université, c'est valable pour tout le monde. Le lien social entre étudiants et personnels est absolument fondamental.* » (Jean-François Béteau, Président de la FNCAS.)

Recommandation n°4 : Favoriser l'engagement des étudiants et des personnels par l'action des institutions.

L'action des institutions pour favoriser l'engagement solidaire existe mais n'est pas suffisante. Selon notre enquête, plus de la majorité des étudiants interrogés estiment que leur université (56%), leur ville ou leur région (53%), ne soutiennent pas assez ou peu les projets solidaires des étudiants. Il faut aujourd'hui aller plus loin et rendre systématique une valorisation de l'engagement dans les cursus et les carrières, en l'inscrivant dans la prochaine loi sur l'enseignement supérieur et la recherche. « *Pour nous, la culture fait entièrement partie de l'éducation. Elle est un complément naturel des connaissances académiques : on forme techniquement à des professions, mais aussi des citoyens.* » (Jean-Paul Roumégas, Conseiller pour la vie étudiante du CNOUS). ■



Débats et rebonds

Au sommaire de ce numéro : une contribution de Lionel Larqué sur le continent invisible des sciences participatives, la suite de l'exposé de Bernard Pouyet sur le rapport entre les villes et les universités et un point de vue de Bruno Martin sur les suites du rapport Lambert. N'hésitez pas à nous envoyer vos articles !



Le continent invisible des sciences participatives

Par Lionel Larqué,
Secrétaire exécutif de l'Alliance Sciences - Société

Pour la première fois dans un rapport officiel, celui coordonné par MM Gilles Bœuf (président du Muséum national d'histoire naturelle), Yves-Marie Allain et Michel Bouvier, rapport intitulé « L'apport des sciences participatives dans la connaissance de la biodiversité », rendu en janvier 2012 à Mme la Ministre de l'Écologie, des scientifiques de renom évoquent et valorisent les sciences participatives. Mieux, ce rapport évoque ce qu'il faut entendre par sciences participatives, citoyennes et coopératives : les sciences participatives, dont le programme de recherche est défini par une institution de recherche ; les sciences citoyennes, dont le programme de recherche est défini par des associations de la société civile non motivée par des logiques de profit ; et les sciences coopératives, dont le programme de recherche est co-construit, co-défini, et co-piloté.

Pour les profanes en la matière, ceci n'a l'air de rien, au mieux un débat d'experts, qui n'intéressent que les intéressés... Pourtant, il s'agit d'une véritable évolution, sources d'innovations sociales et intellectuelles pour les décennies à venir. Car ces dynamiques de coopérations entre habitants-citoyens et « professionnels de la recherche » vont à rebours du cadre institutionnel patiemment construit

depuis la fin du XIXe siècle que la thèse de Guillaume Carnino décrit fort bien, cadre qui a établi les sciences comme source du pouvoir.

Quels sont les enjeux ? Ils sont nombreux. D'abord il s'agit de rompre avec une vision binaire qui voudrait qu'il y ait des lieux (forcément importants) où l'on pense, et d'autres où on exécute. Cette distinction qui masque la profonde hiérarchie entre métiers intellectuels et métiers manuels, est à la source de ce que nous considérons comme des carrières nobles et d'autres « ignobles ». Or, au cœur de l'acte créatif scientifique, il n'existe aucune frontière entre l'intellect et le faire. Les deux se nourrissent. Penser et agir vont de pair. Créativité, technique, fabrication, bidouillage, essais, erreurs, constituent le cœur de la dynamique de l'investigation scientifique ; une grande partie de ce travail est accessible au commun. D'autant que de plus en plus de « docteurs » en sciences devraient plutôt être considérés – et ce sans aucune dévaluation – comme des super ingénieurs. Bref, les « métiers de la science » ne sont pas des métiers exceptionnels fait par des gens exceptionnels ou banals, mais des « métiers » largement sécularisés, effectués par des centaines de milliers de personnes en France. Des métiers certes passionnants, mais ni inaccessibles ni réservés aux « élus ».

Ensuite, en parlant de sciences participatives, on redécouvre en un certain sens la lune. On redécouvre que les aventures scientifiques, techniques, les dynamiques de recherche-investigations sont d'abord et avant tout collectives. A rebours de l'image d'Epinal patiemment construite dès la fin du XIXe siècle d'une science portée par des génies, un panthéon de surhommes (pas beaucoup de sur-femmes... dans ce panthéon), les dynamiques participatives remettent au goût du jour un fait incontestable : les sciences nécessitent des communautés d'acteurs denses, internationaux/globaux, des circulations d'idées et d'innovations permanentes. Bref, un plaidoyer pro-domo pour des recherches ouvertes, un retour à la tradition de « l'open science ». Une preuve parmi d'autres. Quand on attribue à un individu, et lui seul, la dénomination d'une découverte, on occulte ce que les historiens des sciences démontrent à l'envie : les « idées sont toujours dans l'air du temps d'une époque ». Un chercheur trie les questions pertinentes de son temps, discute avec ses homologues, est phasé avec son temps. Il n'est pas, contrairement à la mythologie qu'on véhicule, un être éthéré, un pur cortex qui vit hors des contraintes matérielles de ce bas-monde.

(Suite page 28)

(Suite de la page 25)

Enfin, et c'est là que l'enjeu est positivement politique, le rapport sus-cité liste plus de 200 recherches participatives dans le seul domaine de l'étude de la biodiversité. Que constate-t-on ? Un fait simple et incontestable : nous faisons face à un véritable continent invisible, une masse énorme de citoyens qui participent, déjà, de l'aventure des innovations technologiques et sociales, de recherches et ce dans toutes les disciplines : biologie, chimie, anthropologie, linguistique, numérique, mathématique, physique, sociologie, ergonomie, littérature, histoire, archéologie... Or, il n'existe aujourd'hui aucun pilotage ni de la part de l'État, ni des collectivités territoriales ni des institutions d'Enseignement supérieur et de recherche. Un pilotage adapté devra réunir les parties prenantes, à savoir : 1) les institutions d'ESR ; 2) les associations concernées par les interactions Recherches-Sciences-Société ; 3) les pouvoirs publics. C'est une des revendications de l'Alliance Sciences-Société qui tente d'enrichir la prochaine loi de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en ce sens.

Il existe un continuum d'initiatives et de réajustements institutionnels à opérer au niveau de l'enseignement supérieur. Il couvre la valorisation officielle, diplômante et généralisée à tout le pays des expériences sociales, culturelles et territoriales des étudiants (ce que l'on pourrait nommer, pour reprendre une formulation brésilienne, pays pionnier en la matière, une « stratégie d'extension universitaire »), l'intégration dans

les contrats de sites d'un chapitre sur la responsabilité sociale des universités (voir le manifeste de l'Afev en la matière), un élargissement massif des Emplois d'avenir au profit de tous les étudiants qui souhaitent intégrer de tels cursus d'extension (nous parlons au bas mot de 50.000 Emplois d'avenir en la matière), et, l'institutionnalisation des sciences participatives, citoyennes et coopératives. Cet ensemble, cohérent, relève de ce que nous nommons une Politique Sciences-Société.

Par exemple, piloter, mutualiser, capitaliser, valoriser, institutionnaliser, financer et soutenir les sciences participatives, citoyennes et coopératives constituent, sans aucun doute, un élément fondateur d'une rénovation profonde du pacte qui lie nos institutions scientifiques et de recherche et notre société. Bref, une pierre de touche d'une profonde refondation du concept de progrès et de l'humanisme. Car le cœur du motif scientifique est tout sauf scientifique. Il réside dans la question que l'on pose. Qui la pose ? Quelle est la formulation précise ? Tout ceci fait l'objet de négociations, de discussions, d'argumentations. Mais ce processus masque toujours le substrat culturel, voire idéologique de celui qui pose la question. Ainsi, les sciences participatives, citoyennes et coopératives permettent d'ouvrir le champ des questions légitimes. C'est une bonne nouvelle pour tout le monde. Car le processus scientifique a ceci de précieux : il se nourrit de questions et n'en a jamais peur. ■

INFO + www.orsu.fr



Pour se repérer

■ Le rapport de Gilles Boeuf sur l'Apport des Sciences Participatives sur la Biodiversité :

www.developpement-durable.gouv.fr

■ Site de l'Alliance Sciences & société
<http://alliance-sciences-societe.fr>

■ Livret de Tela Botanica
www.tela-botanica.org

■ Site de Vigie Nature
<http://vigienature.mnhn.fr>

■ Site de l'ONEM
www.onem-france.org

■ Site de météociel
www.meteociel.fr

■ Site de Lisode
www.lisode.com

■ Site de Commod
www.commod.org

■ Site Outils réseaux
<http://outils-reseaux.org>

■ Openstreetmap
www.openstreetmap.org

■ Territoire sonore
www.territoires-sonores.net

■ Panoramagarrigue des écologistes de l'Euzière:
www.panoramagarrigues.org

■ Un peu d'histoire :

« *Instructions pour les voyageurs et les employés dans les colonies, sur la manière de recueillir, de conserver et d'envoyer les objets d'histoire naturelle* », rédigées sur l'invitation de M. le ministre de la marine et des colonies, – 1845, Paris. Muséum national d'histoire naturelle
<https://play.google.com/books/reader?id=HxwOAAAAQAAJ&printsec=frontcover&output=reader&authuser=0&hl=fr>

■ Un exemple allemand : Koehl, E. et Sintomer, Y. Les jurys de citoyens de Berlin, éd. Marc Bloch, 2002
<http://collectifquartier.org>

■ Modélisation : Michel, Etienne, La Modélisation d'Accompagnement, Paris, Quae, 2010
www.quae.com/fr

La montée en puissance de la relation villes-universités (2° partie)

Par Bernard Pouyet, Ancien Président de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble.

Le principe de la relation villes – universités semble acquis du côté des villes. La France se caractérise par la densité du maillage de son territoire par les universités. Il en résulte une géographie universitaire extraordinairement diversifiée.

Tous les types de villes escomptent un certain nombre de bénéfices de la présence sur leur site de l'université, mais, de plus, chaque catégorie de villes en espère des avantages propres, qui font que chacune enrichit la problématique villes – universités. Ce besoin d'université, exprimé par les divers types de villes est relayé par les associations d'élus qui fédèrent les maires des : villes moyennes, grandes villes, banlieues, inter-communalités.

LES VILLES MOYENNES

Les villes moyennes se sont engagées assez tôt dans le soutien à l'ESR, mais aussi de manière assez chaotique, à travers le mouvement des délocalisations des antennes universitaires.

Pour elles, l'enjeu était d'abord économique. Comme l'ont bien montré les études de Kh. Bouabdallah, l'université est perçue comme un agent économique, générateur de consommation, d'emploi, de localisation de dépenses.

L'université est aussi un agent de développement économique, concourant à l'amélioration du capital humain, à la recherche-développement, à l'innovation.

L'enjeu est aussi d'ordre sociétal : les villes moyennes comptent sur l'université pour l'animation culturelle, sportive, associative, de leur cité, obtenue en y fixant une population jeune, d'étudiants.

En retour de cette présence universitaire, la Fédération des Maires des Villes Moyennes, (FMVM) ne manque pas de faire valoir deux atouts :

- la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur : 31% des étudiants des villes moyennes sont boursiers ;
- de meilleurs taux de réussite que dans les universités des grandes villes.

LES GRANDES VILLES

Les grandes villes et agglomérations, pour leur part, possédaient de longue date les universités dans leur patrimoine, sans avoir été contraintes, pendant longtemps, de les financer. Se résoudre

à cette nouvelle donne n'est pas toujours allé de soi : ainsi, le Schéma U 3 M a , par exemple, été largement un plan de rattrapage pour les universités de Paris et de sa région, absentes de la réalisation du Schéma U 2000.

Les grandes agglomérations ont d'abord été concernées par les investissements dans les quatre, puis huit « Pôles Européen » , créés en 1991, qui ont préfiguré les PRES.

Ensuite, elles ont été les grandes, voire uniques, bénéficiaires de l'Opération Campus, et des « Investissements d'avenir » , notamment les IDEX. Autant de programmes, qui reviennent sur la diffusion des universités sur l'étendue du territoire, pour lui préférer une hiérarchisation des sites

Entre autres enjeux, l' ESR représente pour les villes et les agglomérations un facteur déterminant d'attractivité et de compétitivité au plan national, mais surtout européen et international. On le sait, les métropoles françaises peinent, pour la plupart d'entre elles, - à l'exception peut-être de Lyon, Lille et Strasbourg , à réunir la diversité des « fonctions métropolitaines » , qui se retrouvent chez leurs concurrents européens, (notamment en matière de centres de décisions financières et bancaires, de présence de sièges sociaux...), aussi elles entendent se prévaloir de la présence dans leurs villes de grandes universités et d'organismes de recherche à fort rayonnement.

Il est par exemple symptomatique, dans le contexte de l'acte 3 de la Décentralisation, qui voit les métropoles en concurrence avec les régions, de relever cet argumentation du Président de l'Association des Maires des Grandes Villes, (AMGV), Michel Destot : « Les grandes agglomérations assurent 50 % du PIB français, elles concentrent en leur sein les entrepreneurs, les chercheurs et les universités. »

LES VILLES NOUVELLES

Les villes nouvelles, sans constituer, comme c'est le cas à Louvain la Neuve, des villes à vocation scientifique et universitaire, devaient intégrer, dans leur programme initial des équipements universitaires, comme facteurs de développement et de mixage des fonctions d'habitat et de travail. Cet objectif a été atteint, au moins en région parisienne, où les universités caractérisent leurs villes d'appartenance, en arborant leur nom, comme à Evry, Cergy-Pontoise, Marne la Vallée ou encore Saint-Quentin en Yvelines / Versailles.

(Suite page 30)

(Suite de la page 28)

LES VILLES DE BANLIEUE

Les villes de banlieue, ou villes périphériques, peut-être parce que la présence universitaire a été plus subie que voulue (Saint-Martin d'Hères, Nanterre, Villeurbanne..), ont été les dernières à exprimer un besoin d'université. Elles le formulent en termes d'aménagement, de liaison à l'agglomération par les transports collectifs, d'équipements et de services rendus à leurs populations. En outre, il convient de mettre en exergue une attente exprimée avec force par les périphéries, celle de la responsabilité sociétale des universités.

La prise en compte des territoires par les universités, corrélative du mouvement des villes à leur égard, s'est construite, se construit, progressivement, mais non sans réticences et appréhensions.

PRÉJUGÉS UNIVERSITAIRES

Les milieux universitaires et scientifiques ont longtemps entretenu et conservé des préjugés à l'égard du local.

Méfiance envers un monde politique, souvent méconnu et considéré comme un univers d'irrationalité et de compromissions.

Craintes d'une ingérence des élus locaux dans les choix des universités : ici, les délocalisations et les implantations d'universités ont été parfois imposées, surtout en villes moyennes, aux universités, lesquelles en ont conçu un ressentiment souvent durable.

Là, il a fallu se résoudre à des concessions sur le mode « *Nous vous aidons à requalifier votre campus, aidez nous, en retour, à faire la ville et à réhabiliter tel ou tel quartier !* »

La conviction prévaut chez les universitaires, que l'horizon des universités se situe aux plans national, européen ou international et qu'il convient de conjurer tout risque de localisme.

DÉPASSEMENT

Le dépassement de ces réticences s'opère peu à peu, sous l'effet de certains catalyseurs.

La lutte contre l'échec : dès lors que cette préoccupation devient prioritaire, une attention plus grande se trouve portée aux conditions de la vie étudiante, et à la présence d'équipements d'accompagnement, considérés comme éléments du parcours de réussite de l'étudiant.

Dans un contexte de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, ce ne sont plus les familles qui peuvent

porter l'accompagnement des études, d'où l'importance de l'intervention publique en matière de logement, de restauration, de documentation, de santé, de culture, de sports...

Or les équipements, en ces domaines, relèvent du « cœur de métier » des villes et les universités se tournent naturellement vers elles et vers leur savoir-faire, en matière de construction, d'accès aux équipements communaux, d'animation...

On ne peut que s'étonner de la relative prudence des universités à se saisir de la question de la vie étudiante pour la traiter en direct, ou en coopération avec les villes. L'évolution de cette situation est peut-être à rechercher dans une intégration des CROUS au sein des PRES, et, à terme, des universités fédérales ou fusionnées ?

Le développement d'une politique de site : dans les grandes agglomérations, la segmentation entre deux, trois ou davantage EPSCP, a inscrit les universités dans des réseaux verticaux, souvent de nature disciplinaire, même si c'est moins vrai pour les grandes écoles, plus attentives à leurs sites, qu'elle que soit, par ailleurs les effets de centralisation résultant des interventions de la Commission du titre des écoles d'ingénieurs.

Quant aux laboratoires, ils ont été longtemps soumis à la seule structuration verticale des grands organismes.

La structuration des sites, lato sensu, englobant les universités, les grandes écoles et plus difficilement, les organismes de recherche est aujourd'hui en marche. Initiée par les Pôles européens, généralisée par les PRES, accélérée par l'Opération Campus et par les IDEX, elle est souhaitée par les villes, dont certaines initiatives récentes prouvent, qu'elles sont prêtes à en accompagner et à en accélérer le mouvement.

Les élus, rompus aux pièges et délices de l'intercommunalité, observent, d'un oeil plus critique qu'amusé, les querelles d'ego et les rivalités institutionnelles, qu'ils pensaient posséder seuls en partage, et qui retardent, ici ou là, le mouvement de structuration des sites universitaires.

Toujours est il que le redéploiement des établissements universitaires et scientifiques à l'échelle d'un site est de nature à mieux les installer dans leur rapport aux territoires métropolitains.

Dès lors que les périmètres des villes et des universités se recoupent, leur relation peut s'organiser sur des bases renforcées.

Suite dans les prochains numéros

- Une relation qui reste à organiser.

Les impacts du Rapport Lambert sur les oeuvres universitaires

Par Bruno Martin, Géographe & Consultant indépendant

A lors que certains membres de la CPU parlent d'une intégration des CROUS au sein des universités, les CROUS travaillent conjointement et avancent vers le "Projet 2020 du CNOUS". Au-delà d'une gouvernance révisée, le réseau des oeuvres souhaite réfléchir sur de "nouveaux modèles économiques pour la restauration et l'hébergement". Cela n'est pas sans nous rappeler certaines préconisations du rapport Lambert sur la mise en place d'un "réseau d'agences pour la vie étudiante (AVE)". Retour sur les principaux changements depuis 2008...

Le rapport Lambert formalisait en 2008 le rôle majeur des CROUS au profit des étudiants. Les CROUS agissent en tant qu'opérateurs publics de la vie étudiante. De leur côté, les établissements d'enseignement supérieur sont là pour former les étudiants. Entre 2008 et aujourd'hui, les CROUS et les universités ont signé des conventions d'objectifs ou des accords similaires pour travailler en synergie. Les universités ont acquis leur autonomie en 2007 et le rapport Lambert a été partiellement vu à l'époque comme une "LRU des CROUS". Peut-on comparer si facilement ? Comment la situation a évolué jusqu'en 2013 ?

La chaîne de traitement et de paiement des aides sociales étudiantes - Les CROUS devenus AVE auraient du se voir confier la gestion globale des aides financières attribuées aux étudiants de l'enseignement supérieur. Jusqu'à aujourd'hui, la situation n'a pourtant pas évolué. Le rapport Wauquiez (2006) préconisait déjà cette option : "il est temps de faire de chaque CROUS le guichet unique de toute la vie sociale

des étudiants, en simplifiant et allégeant les innombrables procédures administratives". Chaque étudiant doit chaque année remplir un nouveau DSE (Dossier Social Étudiant) pour prétendre à une bourse ou un logement au CROUS. Un fait intéressant tout de même : en juin 2010, la Région Basse-Normandie a confié la gestion des bourses des étudiants des formations sanitaires et sociales au CROUS de Caen.

LA RESTAURATION, UNE MISSION SOCIALE TOURNÉE VERS LA MODERNITÉ

Sur ce point, le rapport Lambert proposait de réfléchir sur les modalités de financement de la restauration universitaire et son fonctionnement. En revalorisant aussi son image, une approche globale de la "refonte" du service semblait cohérente. L'exploitation des restaurants universitaires est devenue déficitaire au fil des années 2000, parallèlement à une participation de l'État de moins en moins importante sans qu'on puisse parler de désengagement simple des acteurs publics. L'équilibre de cette activité se fait par les excédents d'exploitation de leurs autres missions, notamment l'hébergement, ou en touchant d'autres publics non étudiants. Actuellement, l'offre du CROUS peine malheureusement à développer une prestation intermédiaire entre son offre "fourchette" (repas classique) et ses sandwicheries.

LE PILOTAGE OPÉRATIONNEL DE LA POLITIQUE NATIONALE DU LOGEMENT ÉTUDIANT

Cette préconisation du rapport Lambert visait à placer le réseau des CROUS en tant que chef de file pour "développer l'offre publique et privée par des

stratégies partenariales". Depuis 2008, tous les acteurs ont avancé de façon commune sur la problématique du logement étudiant, sans pour autant qu'un acteur unique se dégage des opérateurs. En avril 2011, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche organisait la "Conférence Nationale du Logement Étudiant". 12 mesures pour le logement étudiant ont été proposées. Parmi elles, "la mise en place d'un tableau de bord national" ayant donné ensuite naissance à Lokaviz (la centrale du logement étudiant), au "Label CROUS" (certifiant le rapport qualité-prix du parc diffus) et au "Passport Logement Étudiant" (accès à une caution locative ou à un dépôt de garantie). Ces dispositifs existent mais leur promotion est encore perfectible.

On ne peut pas dire clairement aujourd'hui si le rapport Lambert a eu des effets visibles sur les politiques de vie étudiante. Pourtant, les politiques publiques se succèdent pour améliorer progressivement les conditions de vie et d'étude dans l'enseignement supérieur. En ce qui concerne les modèles économiques des activités de restauration et d'hébergement des CROUS, la solution évincée par le rapport Lambert de transformer les CROUS en EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial) constituerait pourtant une avancée pour le réseau des oeuvres. ■

INFO + www.cnous.fr

Pour télécharger le rapport au format PDF http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2008/59/2/reseau_d_agences_pour_la_vie_etudiante_34592.pdf



Brèves

■ **Remise de diplômes à Reims.** En novembre dernier, la ville de Reims a organisé pour la seconde années une cérémonie de remise de diplômes pour les étudiants de la ville. Cette manifestation a coûté 65.000 €, pris en charge par la ville de Reims et Reims Métropole avec un soutien du Conseil régional vise à « inciter les jeunes à rester dans la ville pour y travailler ». ■

INFO + www.letudiant.fr/educpros

■ **Mercredi 17 avril 2013 à Paris.** Face aux enjeux actuels en matière de formations supérieures et d'innovation, clés de la relance économique et sociale française, la FVM a choisi de placer les quatrièmes rendez-vous de l'intelligence locale sous le thème de la recherche et de l'enseignement supérieur. Ces 4èmes rendez-vous seront organisés autour de deux séquences lors desquelles sera, dans un premier temps, mis en exergue l'apport de l'enseignement supérieur et de l'innovation dans les villes moyennes à l'excellence française ; dans un second temps, les échanges porteront sur la place et le rôle des collectivités locales dans le système d'enseignement supérieur et de recherche en cours de réforme. ■

INFO + www.villesmoyennes.asso.fr

Rendez-vous Intelligence locale

Pour une recherche et des formations supérieures accessibles à tous

Mercredi 17 avril 2013 (13h45-17h15)
Caisse des dépôts et Consignations (Salle Austerlitz)
72 avenue Pierre Mendès-France • 75013 Paris

■ **Souk des sciences Marseille-Provence 2013.** Le Souk des sciences s'installe à Gardannes, Aix-en-Provence et Marseille auprès des habitants, au coeur des quartiers, sur une place ou au coin d'une rue. En quelques minutes, des chercheurs y ra-

content de belles histoires de sciences, font découvrir quelques secrets de la nature ou étonnent avec les dernières inventions technologiques. L'objectif est d'aiguiser la curiosité scientifique de tous et notamment des plus jeunes par des animations accessibles, amusantes et participatives. Le Souk des sciences MP2013 est soutenu par la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie PACA (Universcience), le Conseil Régional PACA, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, les villes d'Aix-en-Provence, de Marseille et Gardanne, Marseille-Provence 2013 et l'Université d'Aix-Marseille. ■

INFO + www.univ-amu.fr



■ **Colloque de la Conférence des présidents d'université (CPU) organisé avec les universités de Rennes 1 et Rennes 2, les 15-16-17 mai 2013 à Rennes.** « Les femmes et les hommes qui font l'université. Quelles politiques de ressources humaines pour l'université de demain ? » ■

INFO + www.cpu.fr

■ **L'AFIJ lancer le 1er Réseau d'échange emploi entre jeunes diplômés et professionnels.** Les jeunes diplômés pourront prendre contact directement avec des professionnels, élargir leur réseau, découvrir de nouvelles pistes professionnelles sur l'ensemble du territoire, avoir des informations sur le marché du travail ou sur le secteur d'activité, connaître les compétences nécessaires à l'exercice d'un métier... ■

INFO + www.afij-contact.org



Réseau d'échange emploi entre jeunes et professionnels



Universités & Territoires est une publication éditée en partenariat avec l'Afev, l'AFIJ, l'AVUF, l'ADELE et la CPU
ISSN 2263-8431

Directeur de la publication : Nicolas Delesque

Gérant :

Philippe Campinchi (PCC)

Comité d'orientation : En cours de constitution

Rédaction : Philippe Campinchi, Nicolas

Delesque, Bruno Martin, Soizic Martin, Nina

Schmidt, Jérôme Sturla..

Crédits photos et iconographies : Ophelia Noor,

OWNI, photos Campus France, photos AFIJ, DR,

Fotolia,

Remerciements : Dominique Ardiller, Anne Benoit, Florian Chapey, Flavie Chollet-Garnier, Jean-Paul Domergue, Vincent Dupuy, Magali Esposito, Antoine Grassin, Antoine Godbert, Quentin Guillemain, Loïc Gojard, Dominique Jégo, Daniel Lamar, Lionel Larqué, Agnes Mercier, Philippe Nicolet, Bernard Pouyet, Olivier Rey, Élise Renaudin, François Rio, Isabelle This-Saint-Jean, Stéphane Tiret, Aurélie Tricot.

Tarifs d'abonnements : Individuel : 100 euros HT

Institutionnel : 500 euros HT **Parties prenantes :**

Convention particulière

Universités & Territoires : Chez PCC 5/7 rue de

Savies 75020 Paris **Tél :** 0140331793

E-mail : redaction@universites-territoires.fr

Universités & Territoires remercie

